LE BUREAU DES QUESTIONS EXISTENTIELLES

Où peut-on voir DES SINGES *à Toulouse ?*

CHEETA. « Papa, je veux voir des singes ! » Il y a des phrases qui peuvent augurer d'une journée compliquée. Le zoo le plus près étant à 20 kilomètres, le parent pris de court devra ruser pour satisfaire cet imprévisible caprice. Heureusement, le JT s'engage à trouver des solutions et à anticiper toutes vos questions existentielles, même les plus insolites.

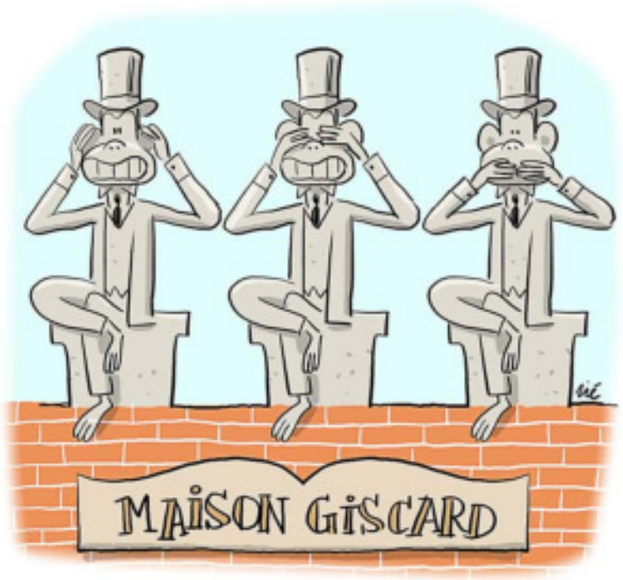

À proximité des régimes de bananes du marché-gare ou sur les plus hautes branches des platanes, pas l'ombre d'un représentant de notre aïeul velu. Nous voilà condamnés à arpenter la ville en quête de traces d'un de ces facétieux quadrumanes. C'est avenue de la Colonne, au pied de la butte de Jolimont, qu'une remarquable demeure attire notre attention. Sa façade somptueuse, à l'enduit grêlé par les assauts du temps, regorge de moulures tarabiscotées. Notre œil, entraîné par le foisonnement d'ornements s'arrête sur l'un des coins supérieurs où, sur un piédestal, trône un curieux personnage. Un chimpanzé !

Accoutré d'une redingote et d'un haut-de-forme, l'animal fume le cigare d'un air fat et semble poser un regard désabusé sur le monde. Deux de ses congénères occupent chacun des coins visibles de la rue. L'un est modestement vêtu d'une vareuse et coiffé d'une casaque de jockey tandis que l'autre est sagement assis sur le faîte du mur mitoyen, dans le plus simple appareil.

C'est en prêtant attention aux blasons qui enjolivent son pignon et ses fenêtres que ce bâtiment, communément appelé "la maison des singes", nous dévoile son histoire. Présentée par deux angelots, une conque sert d'écrin à un écusson gravé d'un G majuscule, du nom de l'illustre famille Giscard qui a été propriétaire des lieux pendant quatre générations. C'est en 1855 qu'un ancien contremaître de la fabrique Virebent s'installe à son compte et fonde la Maison Giscard. Spécialisée dans les ornements architecturaux et la statuaire religieuse en terre cuite, la manufacture connaîtra ses plus belles heures en 1920.

Surchargée de motifs et truffée de symboles, la façade de la maison de famille, accolée aux ateliers, servait de vitrine au savoir-faire de ces ouvriers talentueux. En fouillant un peu, on découvre entre autres, une ésotérique main divine et ailée, les outils indispensables aux compagnons sculpteurs ou, enfin, l'équerre et le compas des franc-maçons. Ce goût pour l'allégorie et les messages cachés ouvrent la porte à une plaisante interprétation du simiesque fumeur de havane. Dans les ateliers, le singe était alors le nom familier dont on affublait le patron.

C'est en 2005, à la mort du dernier descendant, que la fabrique ferme ses fours. Ce dernier lègue à la ville une partie de la manufacture et les 50 000 pièces conservées dans les ateliers. Fidèle au vœu du légateur d'en faire un lieu accessible au public et dédié à la terre cuite, la mairie de Toulouse a lancé des travaux de réhabilitation afin d'y accueillir les ateliers "Terre" de l'espace culturel Croix-Baragnon.

Nicolas Belaubre

LE JOURNAL TOULOUSAIN JT
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

COMPRENDRE, S'INSPIRER, AGIR 1€

Et maintenant p.10
LOGEMENT : LA PRÉFECTURE FACE À SES OBLIGATIONS

Politique p.12
MONIQUE IBORRA DANS LE VISEUR DES MARCHEURS

JEUDI 10 › 16 JANVIER 2019 · N° 821

L'écoconception : DU VERT DANS LES IDÉES

L'hebdo à plusieurs vies

© Hélène Ressayres / JT

R 29141 - 0821- F 1,00€

LE JOURNAL TOULOUSAIN
MÉDIA DE **SOLUTIONS**

est édité par Scoparl News-Medias 3.1
32 Rue Riquet, 31000 Toulouse
Tél : 09.83.27.51.09
redaction@lejournaltoulousain.fr
Registre du commerce :
RCSB 803 281 880
N° Commission Paritaire:
1123 C 83361
ISSN : 2425.1151
Dépôt légal à parution
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
Rémi Demersseman
RÉDACTEUR EN CHEF :
Séverine Sarrat
redaction@lejournaltoulousain.fr
RÉDACTION :
Philippe Salvador, Nicolas Mathé, Nicolas Belaubre, Séverine Sarrat, Paul Périé et Charline Bouzon.
CHEF DE PROJET WEB :
Fabien Pomiès
CORRECTION :
Thomas Gourdin
PHOTOGRAPHES :
Franck Alix et Hélène Ressayres
MAQUETTE :
Séverine Sarrat
IDENTITÉ VISUELLE :
www.cathycombarnous.fr
ANNONCES LÉGALES :
Tél. : 09.83.27.51.41
annonceslegales@lejournaltoulousain.fr
Le Journal Toulousain est habilité à publier les annonces légales et judiciaires en Haute Garonne
Tarif préfectoral 2018 : 4,16 € HT la ligne.
ABONNEMENT : 48 € pour 50 numéros et le contenu numérique.
SERVICE COMMERCIAL
(annonces légales et parutions publicitaires) :
Véronique Lapeyre et Xavier Pamphile
Tél : 09.83.27.51.41
veronique.lapeyre@lejournaltoulousain.fr
IMPRESSION : Rotimpres (Espagne)
Pol. Ind. Casa Nova
Carrer Pla de l'Estany s/n
17181 Aiguaviva (Girona)
Journal fondé en 1997 par André Gallego

C'EST L'HISTOIRE D'UN PRODUIT...

qui ne fait pas de mal

Quand il s'agit de faire face aux inéluctables catastrophes environnementales que nous annoncent les scientifiques, chacun prend position. Il y a celle des mains sur les oreilles (ou les yeux), très en vogue à la Maison-Blanche, pour ceux qui réfutent la parole des chercheurs et l'existence même d'un problème. La position des bras baissés en croisant les doigts, pour ceux qui se sont fait une raison et n'espèrent rien de bon. Celle des joues gonflées, boutons défaits, pour les partisans de la politique de la terre brûlée qui veulent finir de se goinfrer.
Et puis, il y a la position du torse bombé, manches retroussées, pour les éternels optimistes. Ceux conscients de l'immensité de la tâche – voire de son infaisabilité – qui n'en restent pas moins à l'œuvre pour changer nos modes de consommation et de production, causes de tous nos maux. Les citoyens s'affairent en la matière. Les États s'engagent, plus ou moins. Mais ce sont les entreprises qui peuvent certainement le plus, tant leur responsabilité est grande. Parmi les leviers d'action qui s'offrent à elles, l'écoconception, qui vise à limiter l'impact environnemental tout au long de la vie d'un produit, est sûrement le plus complet.

Philippe Salvador

DESSEIN. De leur élaboration à leur recyclage, en passant par leur usage, les produits ont une vie propre. Terme né dans les années 1990, l'écoconception consiste à réfléchir sur l'impact environnemental de chacune des étapes de leur fabrication et de leur fin de cycle.
Une question de bon sens en apparence. Surtout, une urgence pour la planète. Et une gageure pour les chercheurs et les entreprises que le JT a rencontrés. Aéronautique, communication ou numérique, tout peut s'écoconcevoir.

L'ÉCOCONCE
du vert dans

« Au 1er août dernier, l'humanité avait consommé l'ensemble des ressources que la nature pouvait lui offrir en 2018. Il nous faudrait aujourd'hui l'équivalent de 1,7 Terre pour subvenir à nos besoins. Faire avec moins et limiter les dégâts écologiques de notre société sont d'absolues nécessités. Parmi les voies possibles, « *l'écoconception consiste à intégrer l'environnement dès la conception d'un produit ou d'un service, et lors de toutes les étapes de son cycle de vie* », définit l'Association française de normalisation (Afnor). Il s'agit donc de réduire les impacts de l'extraction des matières premières, de la fabrication, du transport, de l'usage et de la fin de vie. « *On pense au coût global, à la performance et à la valorisation, avec toujours dans l'idée de verdir nos modes de production tout en proposant une offre meilleure que la précédente* », précise Samuel Mayer, qui dirige le Pôle Éco-conception et management du cycle de vie, un centre de ressources sur les pratiques écologiques des entreprises.

« Le basculement vers d'autres manières de produire »

L'écoconception étant peu encadrée, il est facile pour une entreprise de s'en prévaloir et les accusations de green-washing sont nombreuses. Comme la responsabilité sociale des entreprises (RSE), la démarche est d'abord volontaire. Mais elle peut aussi être obligatoire : « *C'est souvent un prérequis pour accéder à un marché, les appels d'offres étant de plus en plus exigeants. Pareillement, les réglementations environnementales accélèrent le basculement vers d'autres manières de produire* », constate Samuel Mayer. Teneurs maximales en matières polluantes, plafond pour les émissions de particules ou palier pour l'efficacité énergétique, l'Europe est la plus zélée dans ce domaine et sa norme ISO 14006 fait référence.
La rentabilité et l'innovation n'entrent pas en contradiction avec cette pratique plus respec-

© DR

PTION : *les idées*

tueuse de la planète, qui devient un argument commercial, permet d'optimiser la fabrication et de mettre en place de nouveaux business models. Une entreprise peut par exemple développer un service de location ou racheter ses produits usagers pour les reconditionner et les revendre avec une extension de garantie. Il n'empêche, pour l'enseignante-chercheuse Natacha Gondran, de l'Institut Fayol des Mines de Saint-Étienne, « *le marché dans son ensemble n'a pas encore trouvé le moyen de rétribuer à sa juste valeur l'offre de ceux qui font un effort* ». Experte en évaluation environnementale, elle dispense ses cours à des élèves ingénieurs et à des étudiants en master très familiers du concept de durabilité : « *Certains sont très volontaires et mènent des actions sur le sujet. D'autres sont découragés face à un problème qu'ils n'ont pas la possibilité de résoudre.* » La spécialiste s'efforce de leur transmettre des réflexes pour toute leur carrière, « *afin qu'ils intègrent les critères écologiques dans chacune de leurs décisions, quelle que soit leur future fiche de poste* ».

« Intègrer les critères écologiques dans chacune des décisions »

Philippe Salvador

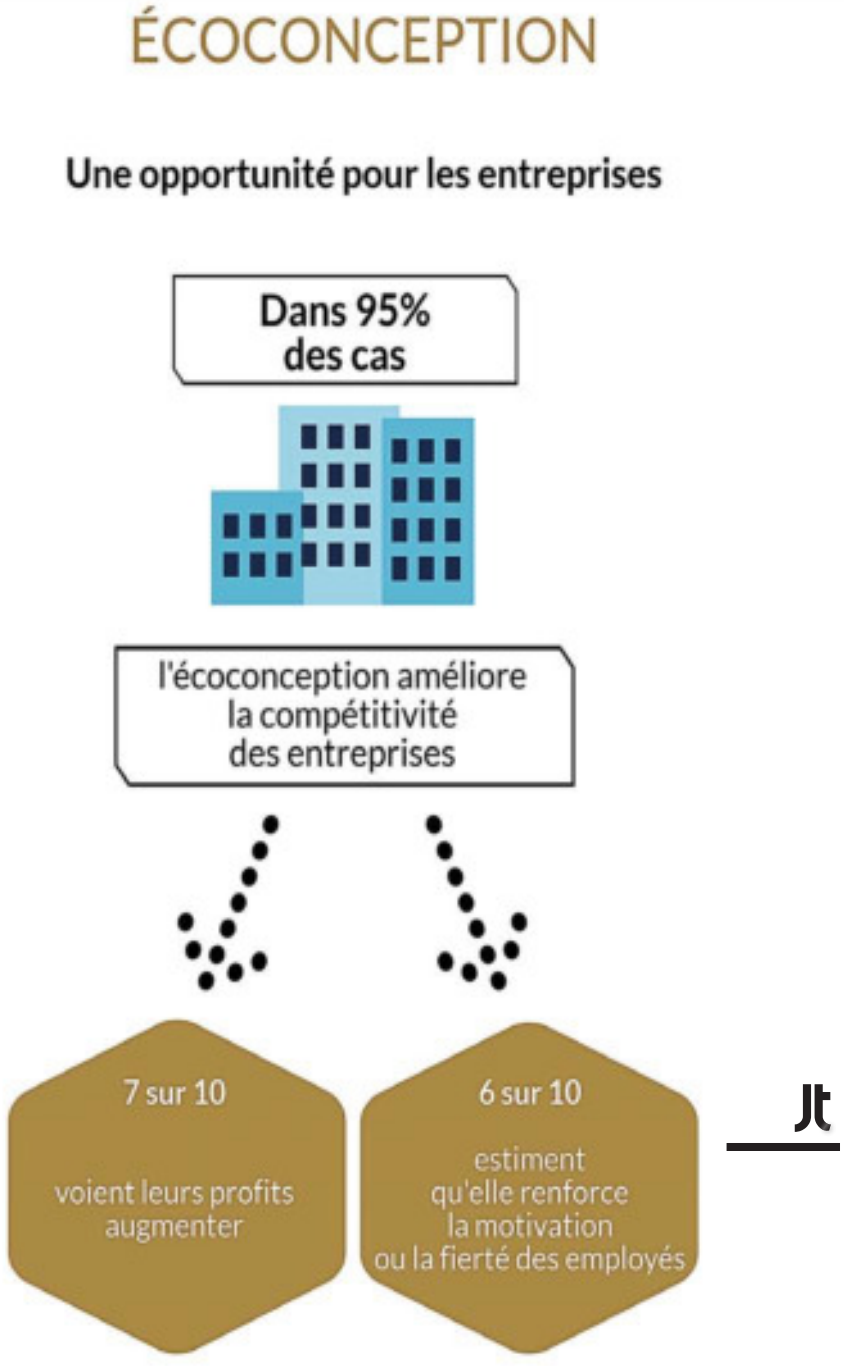

Le cycle de vie d'un produit

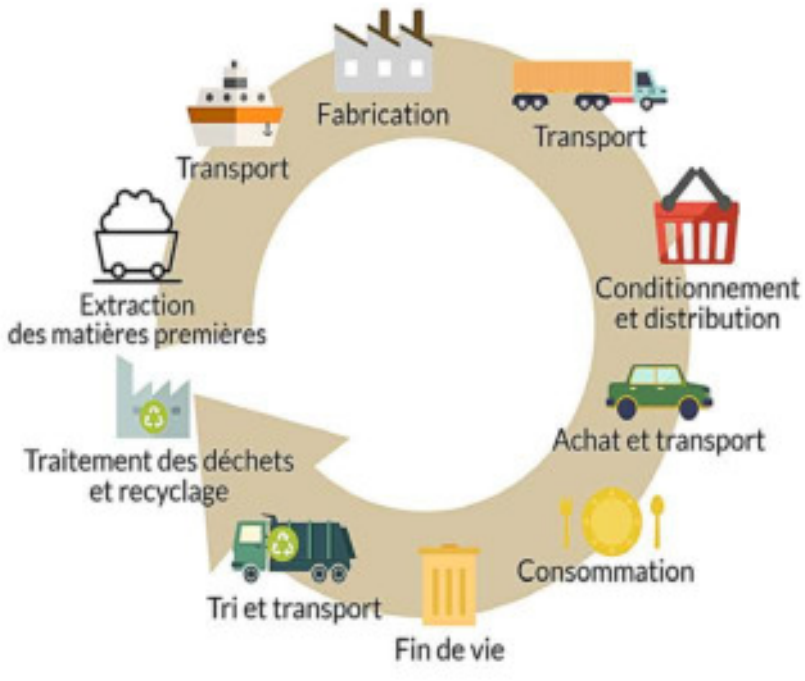

Source : Étude sur la profitabilité de l'écoconception, Pôle Éco-conception 2014

AU LYCÉE DÉODAT DE SÉVERAC, *les élèves cultivent leur matière verte*

IDÉES FERTILES. Depuis la précédente réforme du lycée amorcée en 2011, la question environnementale est incluse dans l'enseignement technologique. Au sein de la spécialité ITEC (Innovation technologique écoconception), les élèves inscrits en STI2D au lycée Déodat de Séverac apprennent à concevoir des produits en prenant en compte leur cycle de vie.

JT

© Franck Alix / JT

Le bitume du boulevard Déodat de Séverac porte encore les traces du mouvement qui a enflammé les lycées toulousains durant le mois de décembre. Mais en cette matinée de janvier, la rentrée est studieuse dans l'établissement scolaire du même nom. Voire glaciale, pour une poignée des 2 400 élèves qui ont repris le chemin des cours aujourd'hui. Pendant les vacances, l'électricité a en effet sauté dans la partie atelier qui, ce matin, abrite notamment les classes de terminale technologique STI2D, spécialité Itec (Innovation technologique écoconception).

Difficile à imaginer tant le bâtiment, avec ses briques et son toit verrière aux formes triangulaires, évoque l'architecture industrielle des années 1970, mais l'écologie tient une bonne place ici. Précisément depuis la réforme du lycée amorcée en 2011 qui a vu l'ancien bac STI se transformer en STI2D. « *C'est véritablement à ce moment que la dimension environnementale est arrivée dans l'enseignement technologique alors qu'auparavant, elle était très peu présente* », explique Béatrice Pelfort, directrice déléguée aux formations professionnelles et technologiques. Itec est une des quatre spécialités que les élèves peuvent choisir à partir de la classe de première. Elle vise à « *explorer l'étude de solutions techniques innovantes pour répondre à des besoins, en intégrant le développement durable et la réduction du bilan carbone dans le cycle de vie d'un produit* ».

Bien que la température peine à remonter dans une des classes qui entourent l'immense allée centrale d'ateliers grillagés, les cerveaux des apprentis éco-concepteurs sont déjà en ébullition. Après avoir acquis des bases théoriques et réfléchi à une idée durant la première partie de l'année, les "Itec" entament en ce jour de rentrée la concrétisation du projet qu'ils devront présenter au bac. Par groupe, ils remplissent des diagrammes, font avancer leur innovation technologique, avant de la modéliser. « *Ils en sont à la phase des calculs de masses et de dimensions. Ils comparent les options techniques, recherchent des solutions constructives et les critères à évaluer* », détaille Christophe Leveillé, l'un des deux enseignants. L'un des groupes scrute attentivement un fauteuil roulant en vue de fabriquer un système de treuil permettant d'attraper des objets en hauteur. Avec ses camarades, Bastien planche, lui, sur une bouée connectée : « *Elle doit servir à capter l'eau de la Garonne et à l'analyser dans le cadre d'une future ouverture à la baignade. Elle fonctionnera à l'énergie solaire.* » Bien que les projets n'aboutissent pas forcément à un produit fini, les élèves passeront plus tard par l'atelier où les attendent des machines en tous genres, découpe-laser, thermoformeuses et les incontournables imprimantes 3D. Dans ce gigantesque fatras, se trouve même un tourniquet. Tout juste arrivé, il servira à un groupe dont le projet consiste à utiliser son mouvement de rotation pour le rendre autonome.

> « *La question de l'utilisation de l'énergie est très ancrée en eux* »

Le catalogue des idées des "Itec", passées ou en cours, ressemble ainsi à une sorte de mini concours Lépine. Certaines ont même été récompensées par les Olympiades des sciences de l'ingénieur, comme une turbine hydraulique permettant de recharger des téléphones ou un projecteur autonome et mobile pour éclairer un terrain de foot. « *Ils sont libres de choisir et ont un budget à respecter de 50 à 100 euros. Leur idée doit toujours contenir au moins un aspect environnemental. Cela passe beaucoup par la sélection des matériaux, mais ils doivent aussi*

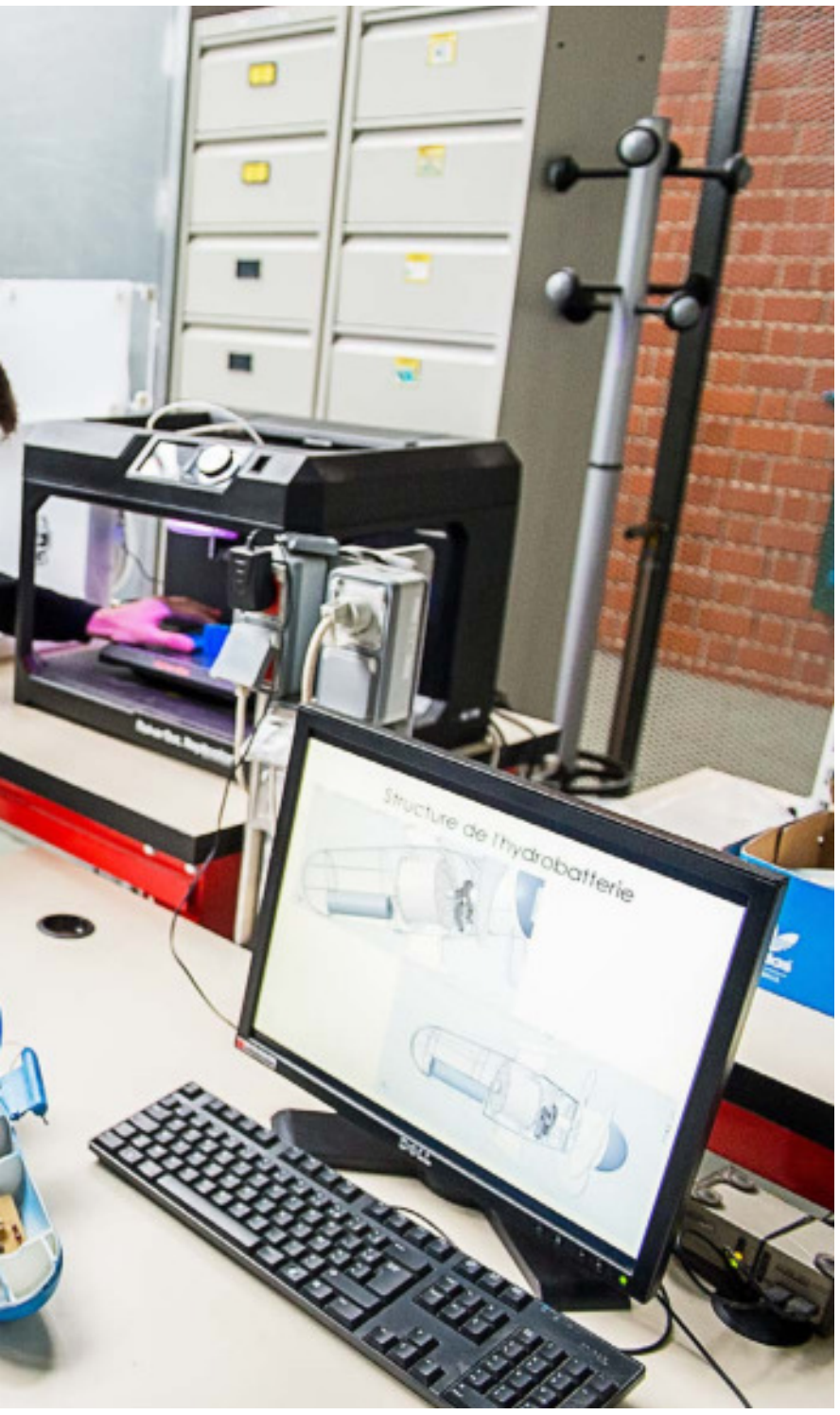

réfléchir à la quantité de matière et à l'utilisation de pièces démontables et réparables. Certains n'ont pas du tout la fibre écologique et sont là par défaut, mais on sent que, même inconsciemment, la question de la consommation d'énergie est très ancrée en eux », observe Jérôme Chailan, le second professeur.

De fait, la filière technologique souffre encore d'un manque de reconnaissance : « *Je me suis orientée en STI car je n'ai pas été acceptée en S* », confie sans détour Alice, qui compte se diriger vers l'université. Dans son groupe, qui élabore un système destiné à produire de l'énergie à partir des eaux usées des machines à laver et lave-vaisselles, Mélissa, elle, assume fièrement son choix : « *Mon but est d'améliorer la vie quotidienne des gens et cela passe forcément par l'écologie.* » En tout cas, à l'image de Bastien, arrivé là un peu « *par hasard* », tous louent la polyvalence de cette filière qui offre une grande diversité de poursuites d'études. Une filière qui sera réorganisée dès la rentrée prochaine avec la nouvelle réforme du lycée, qui réduira le nombre d'heures de pratique.

« Mon but est d'améliorer la vie quotidienne, cela passe forcément par l'écologie »

Nicolas Mathé

LA TÊTE D'AMPOULE

LES PIONNIERS *de l'écoconception*

SOUFFLE. L'aéronautique est un secteur dans lequel l'écoconception a toujours eu une place centrale. Aujourd'hui, elle devient une priorité, comme l'explique Emmanuel Bénard, professeur d'écodesign à l'Isae-Supaero.

Aérodynamique, propulsion ou masse de l'aéronef, la recherche d'efficacité est dans la nature même du secteur aéronautique : « *En ce sens, nous pouvons dire que l'écoconception y existe depuis ses débuts. L'idée est de toujours voler mieux et moins cher* », commence Emmanuel Bénard, enseignant-chercheur à l'Isae-Supaero, l'Institut supérieur de l'aéronautique et de l'espace. Il explique ainsi qu'avant même la prise de conscience de l'urgence climatique, des modèles comme le Concorde ont été mis sur la touche parce que leur facture énergétique était trop élevée. Mais alors que les consommations de carburant ont considérablement diminué ces 30 dernières années, « *en ce qui concerne l'aérodynamisme, c'est plus délicat.* » « *Nous devons nous battre pour gagner quelques dixièmes de pour cent de traînée sur un avion* », précise le spécialiste.

Alors, les chercheurs multiplient les pistes. Et se tournent par exemple vers l'aérologie pour tenter d'extraire l'énergie de l'air environnant grâce aux ascendances dynamiques. Ils étudient la faisabilité de vols en formation, c'est à dire de plusieurs avions proches les uns des autres. Une solution plus frugale mais très dangereuse, « *dans un secteur qui ne transige jamais avec la sécurité, qu'il s'agisse ou non d'écoconception* ». Capable de parcourir des centaines de kilomètres par jour, le vol de l'albatros fascine également. Pour sa thèse, l'un des étudiants d'Emmanuel Bénard a créé un espace de simulation du vol de ces immenses oiseaux planeurs. « *Le monde du vivant est notre première source d'inspiration* », rappelle l'enseignant-chercheur.

Les élèves ingénieurs de l'Isae-Supaero font leurs armes sur des drones, ce qui leur permet d'aborder leur discipline de manière globale : « *Système de propulsion, de contrôle, structure physique, matériaux, mécanique du vol… Autant d'éléments essentiels à l'étude du cycle de vie d'une machine plus complexe comme un avion de transport.* » Une formation à l'écoconception qui prend forme à travers des projets comme celui du petit avion électrique d'Airbus, E-fan, dans lequel l'Isae-Supaero est partie prenante. Ou celui d' Euroglider, le premier biplace à propulsion électrique présenté par l'école au dernier Salon du Bourget. Le campus toulousain soutient également plusieurs start-up afin de mettre au point des engins électriques légers à décollage et atterrissage verticaux. Baptisés "convertibles", ils ont vocation à devenir des moyens de déplacement volants intra-urbains.

Pour compléter le tableau, il reste à mieux prendre en compte la fin de vie des appareils, sachant qu'entre 6 000 et 8 500 avions de ligne seront mis hors service dans les 20 prochaines années et que la réglementation européenne oblige à les démonter et à les recycler. Le professeur déplore que cette problématique soit absente du programme d'une première année d'école d'ingénieur. « *C'est encore un chantier de sensibilisation et de formation de longue haleine* », estime Emmanuel Bénard.

Philippe Salvador

EMMANUEL BÉNARD

> Professeur d'aircraft design à l'Isae-Supaero, Emmanuel Bénard est également animateur de la recherche au sein de la chaire Cedar (Chaire éco design of aircraft), sponsorisée par Airbus.

LA SOLUTION DE LA SEMAINE

DES CAMPAGNES DE COMMUNICATION *éthiques*

« *Aujourd'hui, personne ne peut se passer de communication, autant le faire proprement* », lance Enora Le Mignon. Pour faire correspondre ses valeurs personnelles à son travail, cette graphiste et webdesigner a créé sa société de communication visuelle il y a huit ans. Membre du Mouvement des entrepreneurs sociaux (Mouves), Coquelicom s'est ainsi dotée dès ses débuts d'une charte stipulant ses engagements écologiques. « *L'écoconception pour les graphistes reste assez rare, on ne pense pas forcément que cela est possible, mais il existe en réalité beaucoup de leviers à activer pour avoir une démarche éthique de bout en bout* », assure Enora Le Mignon. Transport, choix des papiers, encres végétales sans huile de palme, Coquelicom privilégie des partenaires locaux et responsables comme l'imprimeur toulousain Sergent Papers. La créatrice réfléchit au format de chaque support, à sa taille et aux astuces techniques permettant d'économiser de l'encre : « *Mais la communication est surtout une histoire de démarche. Par exemple, je conseille souvent à mes clients de séparer les tarifs de leurs plaquettes car ceux-ci peuvent évoluer. Il faut prendre en compte la pérennité des contenus.* » De même, si elle estime que les flyers, à la durée de vie minime, ne correspondent pas aux besoins d'une entreprise, elle l'oriente vers d'autres supports : « *Mon but est d'éviter que de l'argent soit jeté par les fenêtres. Il peut aussi m'arriver de refuser une collaboration car je ne veux pas que l'écologie ne soit qu'une caution.* » Même si la sensibilisation à l'éco-communication avance, elle ne lui apporte pas encore une foule de nouveaux clients. Mais ceux avec qui elle travaille lui sont fidèles.

© Coquelicom

Nicolas Mathé

Jt

LES FORMATIONS *du Pôle Éco-conception*

Pour soutenir l'essor des modes de production durable, le Pôle, centre national sur l'écoconception et la performance par le cycle de vie, créé en 2008, propose plusieurs formations. "Réussir sa démarche éco-conception", "Connaître et mettre en œuvre l'analyse du cycle de vie", "Écodesign", "Économie circulaire" ou encore un atelier spécifique au secteur agroalimentaire... Sept modules au total, visant à augmenter la performance de l'entreprise. Les participants sont ainsi appelés à devenir les référents écoconception de leur structure. Un calendrier est disponible sur le site du Pôle et les formations sont dispensées un peu partout en France selon la localisation des inscrits. Elles s'adressent à toutes les sociétés, quelle que soit leur taille.

www.eco-conception.fr

© Joseph Wolfers

ÉCODESIGN STUDIO, *une plateforme qui guide vers l'écoconception*

La société Altermaker a développé une solution prête à l'emploi pour les entreprises qui s'engagent dans une démarche d'écoconception. Il s'agit de la plateforme Écodesign Studio qui permet, pas à pas, de structurer son projet, réaliser des évaluations environnementales et surtout de passer concrètement à l'action et générer des résultats d'analyse de cycle de vie de ses produits. Tout en pilotant les entreprises vers la certification ISO 14001, Écodesign Studio a été pensée pour mettre en place une collaboration entre les différents services d'un même établissement. Avec un catalogue de modules qu'il est possible d'ajouter ou supprimer selon ses besoins, la solution s'adapte à tous et offre l'opportunité de spécifier ses propres scénarios de conception.

www.ecodesign-studio.com

VOUS ALLEZ EN ENTENDRE PARLER

GÉOTRECK, *l'appli écoconçue proche de la nature*

La plupart des randonneurs ou adeptes d'activités de pleine nature connaissent Géotreck, une application qui les guide et les informe sur leurs itinéraires. Une technologie mise en place il y a cinq ans en étroite concertation avec les parcs nationaux : « *Il était déjà question, à l'époque, de limiter au maximum ses impacts écologiques. De même, aujourd'hui, pour la remettre complètement à jour, nous avons décidé de suivre une démarche d'écoconception* », annonce Cindy Jeanblanc, la chargée de développement de Makina Corpus, qui propose des solutions professionnelles pour Web et mobile. Experte en logiciel libre, cette société toulousaine revendique depuis 15 ans son appartenance à une communauté collaborative et innovante, mais aussi respectueuse de la planète. « *Si, dans le numérique, l'écoconception est encore balbutiante, elle y est tout à fait possible* », affirme celle qui fut justement, pendant cinq ans, chargée de mission écoconception au Centre européen de ressources sur les initiatives solidaires et les entreprises sociales (Cerises). Ainsi, la consommation d'énergie, l'utilisation des serveurs, les capacités d'hébergement du site, l'architecture de l'application peuvent être optimisées pour qu'elle pèse moins sur l'environnement. « *Avec plusieurs centaines de milliers de visiteurs par an, rien n'est à négliger. Même la façon d'écrire un code informatique peut faire gagner en performance* », insiste Cindy Jeanblanc. Pour intégrer l'écoconception à chaque maillon de sa chaîne, Makina Corpus se fait accompagner pendant un an, par le dispositif Green Concept de la Chambre de commerce et d'industrie d'Occitanie. La première étape consiste à établir un minutieux diagnostic de l'impact environnemental de Géotreck : « *Nous nous sommes rendus compte qu'il nous manquait beaucoup d'informations. Ainsi, cette démarche d'écoconception nous donne aussi une meilleure vision de l'usage qui est fait de notre outil. Ce qui est très intéressant pour la société et le développement de futurs produits.* »

Philippe Salvador

BULLETIN D'ABONNEMENT JOURNAL TOULOUSAIN

ABONNEMENT 6 MOIS / 26 € : édition papier + web sur Internet
ABONNEMENT 1 AN / 48 € : édition papier + web sur Internet

☐ **6 MOIS** ☐ **1 AN**

Nom _____

Prénom _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Mail _____

Règlement :

☐ Par chèque à l'ordre de : Le Journal Toulousain
☐ Par carte bancaire (nous contacter au 09 83 27 51 09)
☐ Par virement : Titulaire : NEWS-MEDIA 31
Domiciliation : CREDITCOOP TOULOUSE
IBAN : FR76 42 55 9100 0008 0104 6683 177
Code BIC : CCOPFRPPXXX - Code Banque : 42559
Code guichet : 10000 - N° Compte : 08014668 31 - Clé 77

LE JOURNAL TOULOUSAIN

Bulletin à retourner accompagné de votre règlement à l'ordre de :
Le Journal Toulousain
32, rue Riquet - 31 000 Toulouse

Signature obligatoire

GRAND ANGLE

Les GRANDS PROJETS *toulousains de 2019*

MÉTAMORPHOSE. La Ville rose va changer quelques traits de son visage urbain en cette année 2019. Certains chantiers vont démarrer quand d'autres seront livrés. Panorama non exhaustif des grands projets toulousains à venir.

« *Je vous souhaite une année naturellement belle.* » C'est en ces termes que Jean-Luc Moudenc présente ses vœux 2019. Il y affirme vouloir franchir une nouvelle étape dans la lutte contre le réchauffement climatique : « *L'urgence nous commande d'aller plus loin et plus vite, en particulier pour accélérer la végétalisation de notre territoire.* » Et pour illustrer ses propos par l'exemple, le maire de Toulouse énumère quelques chantiers, dont celui de la reconversion de l'île du Ramier.

Celle-ci a pour vocation de devenir le poumon vert de la Ville rose, un véritable Central Park à la Toulousaine sur 260 hectares. Si les débuts des travaux de réhabilitation ne sont prévus qu'en 2020, l'écoparc de la Poudrerie, situé au Sud de l'île, sera transformé, dès cette année, en grand espace de nature mêlant agriculture urbaine, jardins partagés, observatoires d'oiseaux, etc.

LES TRANSPORTS ACCÉLÈRENT

2019 sera également témoin de l'élargissement de l'offre de transports en commun avec la livraison de gros chantiers, comme celui de la ligne de bus Linéo 5 reliant Empalot à Portet-sur-Garonne. Mais aussi de la mise en service des Linéo 3 entre les Arènes et Plaisance-du-Touch, et Linéo 4 entre le Cours-Dillon et Basso-Cambo, et le prolongement de Linéo 1 vers Quint-Fonsegrives.

Dans un même temps, Tisséo inaugurera l'agrandissement des quais de la ligne A du métro. Grâce au doublement des rames, la capacité de trafic augmentera de 20 %. Et pour permettre à davantage de voyageurs venant de la périphérie de Toulouse de déposer leurs voitures pour prendre le métro, les parkings relais de Basso-Cambo et de Borderouge vont accueillir respectivement 550 et 300 places de stationnement supplémentaires.

Quant à la troisième ligne de métro et au téléphérique urbain, des enquêtes devront, au cours de l'année, juger de leur utilité publique puis de leur faisabilité financière.

© BAU

LA PATTE BUSQUETS

D'autres métamorphoses urbaines sont attendues pour 2019, notamment en termes d'aménagements. En tête, les Ramblas de Jean-Jaurès, dont les travaux devraient prendre fin d'ici décembre. Cet espace végétalisé, de part et d'autre duquel les voitures et bus circuleront, fera le lien entre le centre-ville et la gare Matabiau. Selon les dernières informations, de petits kiosques gastronomiques seront positionnés tout le long du jardin central.

En haut de ces Ramblas, la rénovation du parvis de la gare Matabiau sera lui aussi achevé en 2019. Le Canal du Midi y sera partiellement couvert pour laisser place à une grande esplanade parsemée d'arbres. Ce chantier est partie intégrante du projet controversé Toulouse Euro Sud-Ouest (Teso), qui intègre, entre autres, la construction de la tour d'Occitanie, haute de 150 mètres.

À l'origine de ces aménagements, l'urbaniste Joan Busquets, à qui il a également été confié la métamorphose du centre-ville historique de Toulouse. Cette dernière s'achèvera en 2019 par la réfection de la place Saint-Sernin et du parking Victor-Hugo après avoir transformé les rues d'Alsace-Lorraine, Pargaminières, des Lois et Gambetta, revisité les ports de la Daurade et Viguerie, réinventé les places du Salin et Saint-Pierre, et transfiguré le square Charles-de-Gaulle.

Séverine Sarrat

À LA LOUPE

Le 100e SINGE, *un tiers-lieu pour partager terres et bureaux*

© DR

MUTUALISATION. Si les bureaux partagés commencent à essaimer aussi en milieu rural, l'originalité du projet du 100e singe est de proposer un coworking agricole en zone périurbaine, à 20 minutes à peine de Toulouse. Inédite, l'initiative vient de recevoir le soutien du Conseil départemental.

« *Reconversions professionnelles massives, nomadisme, burn-out, explosion du nombre d'autoentrepreneurs... Le travail connaît une véritable révolution. Nous souhaitons proposer un lieu dont la mission est de répondre à ces nouveaux besoins* », explique le collectif à l'initiative du projet Le 100e Singe. Pour inventer le travail de demain, ce dernier élabore depuis plusieurs mois un tiers-lieu dans une ancienne ferme lauragaise, entourée de sept hectares de champs à Belberaud, à 20 minutes de Toulouse. Soit en pleine périphérie urbaine, territoire « *qui ne fait pas rêver à priori, mais pourtant au cœur de nombreux enjeux* ». L'originalité du lieu est de mettre à disposition sur un même espace des bureaux partagés, une ferme maraîchère en permaculture ainsi que des microparcelles tests de 2 000 à 5 000 m² chacune pour permettre à des néo-agriculteurs d'éprouver la viabilité de leur projet, tout en bénéficiant d'outils mutualisés et d'un accompagnement allant jusqu'à la recherche de réseaux de distribution.

Et le concept ne s'arrête pas là. Il consiste aussi à mettre ces projets d'économie collaborative et d'agriculture durable en lien avec le grand public via des événements et des formations. Une table d'hôtes qui proposera une cuisine locale zéro déchet est également dans les cartons. Les idées fourmillent et le collectif espère que des lieux similaires voient le jour tout autour de Toulouse, pour rapprocher lieux de travail et de vie. En attendant, Le 100e Singe vient de recevoir le soutien du Conseil départemental à hauteur de 30 000 euros dans le cadre du dispositif "Carte blanche pour les territoires", visant à aider les initiatives locales innovantes.

Nicolas Mathé

ET MAINTENANT ?

Logement : le DAL met la préfecture FACE À SES OBLIGATIONS

RÉSOLUTION. Pour présenter ses vœux à la préfecture de Haute-Garonne, l'association Droit au logement (Dal) 31 lui a offert le Code de l'action sociale et des familles. Un moyen, selon elle, de rappeler l'État à ses obligations dans le département, alors que la situation du logement « empire ».

« *Cette année, nous souhaitions faire quelque chose de nouveau pour alerter sur la dérive de la préfecture au sujet du logement, qui préoccupe tout le secteur associatif* », explique François Piquemal, porte-parole du Droit au logement 31. Comme, selon lui, la préfecture de Haute-Garonne ne respecte pas la loi ni les décisions de justice, l'association a donc envoyé le Code de l'action sociale et des familles pour présenter ses vœux à l'administration. Pour François Piquemal, cette dernière, « *condamnée à plusieurs reprises en 2018 par le tribunal pour faire appliquer le droit à l'hébergement opposable, refuse de s'y conformer* ». Une avocate, maître Ducos-Mortreuil, a même interpellé la Cour européenne des droits de l'Homme sur la question. Un comportement qui fait tache alors qu'Emmanuel Macron, fraîchement élu président de la République, avait choisi Toulouse en septembre 2017 comme ville pilote de son plan "Logement d'abord" devant créer 50 000 places de logements d'urgence supplémentaires d'ici à la fin du quinquennat.

Contactée, la préfecture de Haute-Garonne n'avait « *pas de commentaires à faire à ce sujet* ». Dans un communiqué, elle rappelle cependant les actions déployées par l'État pendant la période de veille hivernale, du 1er novembre au 31 mars. « *En plus des 1 179 places d'hébergement d'urgence existantes, plus de 190 sont en cours d'ouverture depuis début décembre pour l'hiver 2018-2019, et les acteurs de l'hébergement continuent de chercher de nouveaux locaux* », indique-t-elle.

© DR

« *La réquisition n'est pas une rêverie* »

Elle souligne également que 927 personnes sont logées dans des hôtels et qu'un gymnase, prêté par la mairie de Toulouse, a permis d'abriter 80 personnes en moyenne chaque nuit. D'autre part, depuis le 4 janvier, un programme "Pic de froid" a été activé avec la mise à disposition d'une salle communale d'une capacité de 50 personnes à L'Union pour accueillir celles qui appellent le 115.

Des mesures intéressantes mais insuffisantes, aux yeux de François Piquemal. « *La préfecture est dans une rupture complète de dialogue avec les associations* », assure-t-il, tout en invitant également la mairie à être « *plus ferme* » avec la préfecture. « *La situation du sans-abrisme empire. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes concernées car les chiffres viennent du 115, mais beaucoup ont cessé d'appeler car elles se heurtent 90 % de refus* », explique le porte-parole.

Face à cette situation, et alors que 15 personnes sont mortes dans les rues de la Ville rose en 2018, l'association prône l'application de la loi de réquisition et la construction de logements très sociaux. « *La réquisition n'est pas une rêverie. Il y a 145 000 sans-abris et 3 millions de logements vides en France, dont beaucoup appartiennent à des groupes qui font de la spéculation. À Toulouse, les chiffres de l'Insee font état de 23 000 logements vacants et de 240 000 m² de bureaux vides* », insiste François Piquemal. Ce dernier appelle à prendre exemple sur le maire de Montreuil qui a réquisitionné un ancien bâtiment de l'Afpa et s'est engagé à ne pas céder les biens communaux à des promoteurs.

Paul Périé

ÇA BOUGE !

SORTIES VERTES *et découvertes*

© DR

PISTE. Six structures ont élaboré un programme commun de promenades et d'ateliers pour sensibiliser le grand public aux enjeux environnementaux. 19 bons plans pour découvrir, dans une ambiance conviviale, les gestes durables et écolos à adopter au quotidien.

Aux côtés de l'association CPIE Terres toulousaines (Centre permanent d'initiatives pour l'environnement), cinq structures engagées dans la transition écologique ont élaboré un programme commun d'activités. Toute l'année, une vingtaine d'ateliers et de balades thématiques permettent au grand public de découvrir des solutions faciles et accessibles pour agir au quotidien en faveur d'une ville durable. « *Notre volonté est de faire prendre conscience aux gens qu'adopter une démarche écologique n'est pas si compliqué et que cela peut même leur simplifier la vie* », présente Quentin Neuville, chargé de communication de CPIE Terres toulousaines.

Fabriquer ses cosmétiques et ses produits d'entretien, réparer son vélo, visiter une ressourcerie, découvrir la faune et la flore urbaine ou construire un mini hôtel à insecte pour favoriser la biodiversité en ville... Autant d'initiatives concrètes proposées par Elemen'terre, les Cycles-Re, Humus & associés, Partageons les jardins et la Glanerie, qui ont rejoint le projet. « *Concevoir une programmation commune permet d'aborder un maximum de thématiques, de toucher un public plus nombreux et de mettre en avant de nouvelles structures* », défend Quentin Neuville, dont l'association revendique son rôle fédérateur. L'approche conviviale des activités, essentiellement basée sur la transmission des connaissances, remporte un franc succès. « *Les ateliers sont régulièrement complets et certains, comme ceux proposés par les Cycles-Re, vont devenir de véritables rendez-vous* », se félicite-t-il.

Nicolas Belaubre

ELLE MÉRITE DE FAIRE LA UNE

Nora FILALI

La fille du Père-Noël

Initiatrice de l'opération "Boîte à chaussures" à Toulouse, Nora Filali a distribué 753 cadeaux aux sans-abris et aux plus démunis durant la période de Noël. Une action qu'elle a pu mener à bien grâce à un appel aux dons sur les réseaux sociaux, et qu'elle compte bien perpétuer.

Séverine Sarrat

© Franck Alix / JT

VŒU À 10 ans déjà, Nora Filali se sentait concernée par le sort des sans-abris qu'elle croisait. « *J'espérais alors que, quand je serai grande et riche, quand j'aurai une belle maison et un jardin, j'y construirais une petite dépendance pour accueillir les gens qui vivent dans la rue* », se rappelle-t-elle. Encore loin de son rêve, elle ne baisse pourtant pas les bras.

REDISTRIBUTION D'autant que cet intérêt pour les sans domicile fixe n'a cessé d'être alimenté par le parcours de la jeune toulousaine, âgée de 29 ans à peine. « *J'ai quitté mes parents très tôt et j'ai dû me débrouiller seule rapidement. Si des gens ne m'avaient pas tendu la main, je ne m'en serais peut-être pas sortie* », explique celle qui a connu « *la galère* ». Et qui veut à son tour faire un geste pour les plus précaires.

GÉNÉROSITÉ C'est au sein de l'entreprise où elle occupe aujourd'hui un poste d'analyste de dossiers financiers qu'elle entend parler d'une opération solidaire dans les Hauts-de-France, visant à offrir des cadeaux aux sans-abris. « *J'ai enfin trouvé une action qui me convient pour aider ces gens et je l'ai répliquée à Toulouse* », précise Nora Filali pour raconter la genèse de son initiative baptisée "Boîte à chaussures".

PRÉSENTS Composées de denrées pour se concocter un repas festif et de cadeaux utiles comme des gants ou des produits d'hygiène, toutes les boîtes à chaussures étaient accompagnées d'une carte de vœux. « *Certaines ont été écrites par mes soins et d'autres ont été directement réalisées par les celles et ceux qui ont participé à l'action. Les dessins d'enfants ont particulièrement touché ceux qui les ont reçus* », témoigne la jeune femme.

COLIBRI Des réactions qui confortent Nora Filali dans son intention de réitérer l'opération l'année prochaine. « *C'est un petit geste de ma part, une manière de faire un pas vers les plus isolés* », confie-t-elle. Mais comme le dit sa devise : « *Ce sont les ruisseaux qui font les grandes rivières.* »

TOP WEB

Jean-Marc Barès-Crescence @bares_crescence 09/01 : Le #RN , nouvelle recyclerie des vieilles gloires de la droite. Ceux qui depuis 40 ans enfoncent la France dans la fange libérale ont trouvé une alternative à la perte de vitesse de leur boutique. Doit-on en conclure que MLP endosse aussi cet héritage maintenant ?

Thomas Portes @Portes_Thomas 08/01 : Hier Luc Ferry a appelé les policiers à tirer à balles réelles sur les manifestants. C'est un appel au meurtre. Je demande à @CCastaner de saisir la justice pour appel à la haine. De telles paroles ne doivent pas rester impunies. C'est inacceptable. #GiletsJaunes

Jean-Luc Moudenc @jlmoudenc 08/01 : L'incendie de l'école Buffon me révolte ! Comment peut-on priver des enfants de leur école ? Fin 2018 déjà l'école P. et M. Curie était brulée volontairement. Elle a pu rouvrir hier. Merci aux agents mobilisés pr réparer les dégâts en étroite collaboration avec l'@EducationFrance

François Lepineux @Flepineux 09/01 : Soutien à la journaliste turque @pelinunker! Mobilisons nous pour la liberté de la presse en Turquie et cette courageuse journaliste. 68 journalistes emprisonnés à ce jour... Un modèle de démocratie et un rayonnement international en berne. @RSF_inter

Laurence Arribagé 08/01 : Une #cagnotte lancée pour un pseudo #boxeur qui a roué de coups un policier. Une honte ! Les participants sont les complices de cette violence inadmissible. Soutien total aux policiers victimes de ces casseurs sans foi, ni loi. Que la justice soit ferme !

Joel Carreiras 08/01 : On réclame le retour de l'ISF (350.000 personnes), ils répondent retour partiel de la TH pour 20% des plus riches (6 millions de personnes). Mais en quoi cela redonne-t-il du pouvoir d'achat ? Le vrai sujet, c'est que faire des 5 où 7 milliards de recettes, immédiates dans le premier cas et en 2022 dans le second?

EN ABRÉGÉ

MONIQUE IBORRA *dans le viseur des Marcheurs*

© DR

Monique Iborra et Pierre Casteras

Suite à une vive altercation lors d'un comité politique de La République en Marche entre Monique Iborra et le référent départemental Pierre Casteras, la députée haut-garonnaise aurait été exclue du groupe. Elle s'en défend.

« *Une agression quasi physique* », s'exclame un témoin de la scène survenue lors d'un comité politique de La République en Marche il y a quelques semaines. Monique Iborra, députée LREM de Haute-Garonne, s'en prend violemment à son référent départemental Pierre Casteras. Ce qu'elle lui reproche ? « *Avoir mené des démarches prospectives en vue des municipales sur ma circonscription, sans que j'en sois informée. Également, d'avoir initié un redécoupage du département de manière à faire éclater ma circonscription. Je ne le tolérerai pas* », fulmine-t-elle.

« *Ce redécoupage a été effectué par Christophe Castaner, alors délégué général LREM, pour plus de proximité et concerne toutes les circonscriptions. Celle de Monique Iborra ne fait pas exception, ne lui en déplaise* », répond Pierre Casteras. Ce dernier estime que la députée est en croisade contre lui et les autres parlementaires : « *Elle ne travaille pas en équipe et croit pouvoir gérer comme elle l'entend sa circonscription, mais ce n'est pas le cas.* »

« *Elle veut constamment s'affranchir des règles de son propre parti et pense qu'elle n'a de comptes à rendre à personne* », juge un député LREM. Un comportement également souligné par d'anciens camarades socialistes : « *Elle a été exclue du PS parce que, justement, elle n'a pas soutenu la candidature de Carole Delga lors des élections régionales de 2015.* »

Une attitude qui a poussé les députés haut-garonnais LREM à demander l'exclusion du comité politique de Monique Iborra : « *Nous l'avons fait à l'unanimité et Christophe Castaner l'a acté* », précise le référent LREM 31. La version de la parlementaire est différente : « *C'est moi qui ai décidé de ne plus y mettre les pieds. J'ai d'ailleurs obtenu de Christophe Castaner une totale autonomie de fonctionnement sur ma circonscription, que Pierre Casteras traduit malhonnêtement par une exclusion.* »

Toujours est-il que « *suite à cet incident, elle ne participera pas au processus d'investiture pour les élections municipales* », selon le référent haut-garonnais : « *Statutairement, les têtes de liste des villes de plus de 9 000 habitants seront proposées localement à la commission nationale d'investiture qui devra les valider. Mais, Monique Iborra ne fera pas partie de cette instance et pourra seulement donner son avis qui restera consultatif.* »

Séverine Sarrat

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS

POUVOIR D'ACHAT : *un geste des municipalités*

ÉTRENNES. Peu avant les fêtes de Noël, Thierry Fourcassier, le maire Les Républicains de Saint-Jory, annonçait sa volonté de faire bénéficier tous ses administrés d'un chèque carburant. Bien que l'intention fasse l'unanimité, le choix du cadeau n'a pas été si simple.

En ces temps de crise économique et de ras-le-bol social, même la plus petite des mesures en faveur du pouvoir d'achat est bienvenue. Si Thierry Fourcassier, le maire LR de Saint-Jory, reconnaît que le mouvement des Gilets jaunes a pesé dans le choix d'offrir un chèque carburant de 50 euros à chacun de ses administrés, l'idée d'une redistribution de l'excédent de fonctionnement du budget municipal était déjà dans les tiroirs : « *Notre priorité était de désendetter la commune. L'argent économisé nous a permis, l'an dernier, d'augmenter les salaires d'une dizaine d'employés de la commune. Cette année, nous souhaitions, en plus, baisser les impôts* », se targue l'élu. Mais cette volonté se heurte à la difficulté de trouver une formule équitable. La mairie se tourne alors vers un bon d'achat offert à chaque foyer, avant d'opter pour le chèque carburant. « *Ce choix était le plus simple à mettre en place au niveau légal et répondait bien aux revendications* », justifie l'édile.

© DR

Victor Denouvion et Thierry Fourcassier

Le Parti socialiste, qui ne fera pas obstacle à cette mesure qu'elle juge favorable au pouvoir d'achat, dénonce néanmoins l'opportunisme de son calendrier, sa nature peu écologique et son manque de justice sociale. « *Les Saint-Joryens ne sont pas dupes de la portée électoraliste d'une proposition qui intervient après le lancement, par l'opposition, de la campagne pour les municipales* », soulève Victor Denouvion, conseiller PS de la commune et probable candidat au scrutin de 2020. « *C'est un choix égalitaire mais pas équitable, car ceux qui paient l'ISF bénéficieront du chèque au même titre que les personnes en difficulté. Il aurait mieux valu investir dans les transports en commun ou dans les services publics* », regrette l'élu d'opposition. « *La ville n'a pas de compétences en matière de transports publics et en plaçant dans la voirie les 135 000 euros que coûte notre proposition, nous ne serions pas allés bien loin. J'ai préféré un petit geste pour chacun, qui soit visible* », se défend Thierry Fourcassier, qui étudie également la possibilité de convertir les chèques carburant en bons pour des produits alimentaires.

C'est d'ailleurs cette alternative qui a emporté les faveurs de Gilles Broquère, le maire de Fenouillet, qui a décidé d'offrir, à tous les foyers et sans condition de revenu, un bon d'achat de 50 euros échangeable contre des denrées alimentaires ou des produits de première nécessité. « *Tout le monde mange mais n'a pas forcément de véhicule* », observe son cabinet. Toutefois, la mairie fenouilletaine reste prudente sur le calendrier d'application de cette mesure dont les modalités de mise en œuvre sont encore à l'étude.

Nicolas Belaubre

ÉLISABETH TOUTUT-PICARD *référente en Occitanie du grand débat national*

© DR

Alors que le grand débat national souhaité par Emmanuel Macron en réponse au mouvement des Gilets jaunes n'a plus de pilote depuis la démission de Chantal Jouanno, on connaît au moins la référente en Occitanie. Députée LREM de la Haute-Garonne, Élisabeth Toutut-Picard a été désignée par le groupe En Marche à l'Assemblée nationale pour assurer l'interface entre ses collègues des 13 départements d'Occitanie et le national en faisant remonter leurs initiatives.

SORTIR

Des salles obscures CONTRE L'OBSCURANTISME

© Jour2fête

Extrait du film "Soumani road" de Stefano Savona

GROS PLAN. Du 12 au 31 janvier, le festival Cinéma et droits de l'Homme fait briller l'esprit des Lumières dans les salles obscures de Toulouse et de sa région. Une quinzaine de cinémas vont projeter 12 films, suivis de débats, sur le thème des droits humains à travers le monde.

Douze films pour sensibiliser à la question de la définition et de la promotion des droits de l'Homme à travers le monde. C'est la proposition de la deuxième édition toulousaine du Festival Cinéma et droits de l'Homme. Un événement qui, auparavant, était organisé pendant dix ans à l'échelle nationale. Le sort des migrants, le délit de solidarité, le combat des femmes au Kurdistan, les droits des personnes LGBT en Afrique ou la survie à Gaza... Autant de sujets qui démontrent l'actualité d'une cause qui ne connaît pas les frontières. Au total, 24 projections auront lieu dans une quinzaine de salles à Toulouse et en Occitanie. « *La particularité de cet événement est la possibilité pour les spectateurs de participer à un débat en présence d'un invité spécialiste de la question après chaque film* », précise une bénévole de l'antenne régionale de Médecins sans frontières, l'une des associations organisatrices du festival.

En effet, six ONG ont conjointement élaboré une programmation mêlant fictions et films documentaires. « *Ne pas fixer de thème et privilégier une approche très générale nous permet de traiter un maximum de sujets. Nous avons choisi les propositions qui ont fait consensus dans une liste de 40 films sélectionnés par chacune des associations* », témoigne la bénévole. Parmi les œuvres retenues, dont certaines seront projetées pour la première fois, on trouve des films réalisés par de grands noms du septième art. Entre autres, le célèbre cinéaste argentin Fernando Solanas ou le révolté Spike Lee, réalisateur de "BlacKkKlansman", une comédie américaine aussi caustique que dynamique sur le Ku Klux Klan. « *Au-delà des thématiques qui sont très sérieuses, l'humour est présent dans certains films. On n'est pas obligé d'amener une boite de mouchoirs à chaque projection* », promet-elle. En parallèle, deux expositions photographiques seront proposées gratuitement au public. L'une sur les Sahraouis (habitants du Sahara occidental) à l'Espace diversités laïcité, et l'autre sur les migrants au cinéma ABC.

> « *Il est important, encore aujourd'hui, de faire des piqûres de rappel* »

Avec une majorité de films produits au cours de l'année 2018, la programmation met en évidence l'actualité des enjeux liés aux droits de l'Homme. Et plusieurs longs-métrages, comme "Nothing to hyde" de Marc Meillassoux, qui aborde la question de la protection des données personnelles sur Internet, "Calais, les enfants de la jungle" de Thomas Dandois et Stéphane Marchetti, ou encore "Libre" de Michel Toesca, nous rappellent que les atteintes aux droits de l'Homme, n'épargnent pas la France. « *Ce combat est fondamental ici, comme partout dans le monde. Alors que nous avons gravé "liberté, égalité, fraternité" sur tous les frontons de nos institutions, je n'ai pas l'impression que cette devise est toujours appliquée et respectée. Même si cela n'a pas duré, notre pays a quand même fait inscrire dans sa loi la pénalisation du droit de solidarité. Il est important, encore aujourd'hui, de faire des piqûres de rappel* », regrette l'adhérente de Médecins sans frontières.

Nicolas Belaubre

Du 12 au 31 janvier

www.medecinsdumonde.org

Plongée DANS L'INTIMITÉ *des migrants*

Du 12 au 31 janvier, l'exposition "Itinéraires intérieurs" est à découvrir gratuitement au cinéma ABC. Une série de photographies de Bruno Fert qui raconte le parcours des migrants en dévoilant l'intérieur de leurs habitations dans les camps européens. Cette plongée dans leur intimité témoigne, sans misérabilisme, de la précarité et des difficultés rencontrées par ces réfugiés.

Vernissage le mardi 15 janvier à 19h30

Vos ANNONCES LÉGALES *dans votre hebdo*

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

Tarif de Publication : L'annonce légale est facturée en fonction du nombre de lignes publiées selon les normes fixées par l'arrêté ministériel du 21 décembre 2012 relatif au tarif annuel et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales. La version consolidée du 1er janvier 2018, fixe le prix de la ligne à 4.16€ HT pour le département de la Haute-Garonne.

AVIS AU PUBLIC

PRÉFET DE LA HAUTE-GARONNE

AVIS D'OUVERTURE D'UNE ENQUETE PUBLIQUE

Demande d'autorisation du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage du canal des deux mers -section Haute-Garonne

Une enquête publique, est ouverte, portant sur la demande d'autorisation du plan de gestion pluriannuel des opérations de dragage du canal des deux mers - section Haute-Garonne (PGPOD31) au titre de la loi sur l'eau est ouverte sur les communes d'Auzeville-Tolosan, Avignonet-Lauragais, Ayguesvives, Castanet-Tolosan, Castelnau-d'Estretefonds, Deyme, Donneville, Fenouillet, Gardouch, Lespinasse, Montesquieu-Lauragais, Montgiscard, Péchabou, Pompertuzat, Ramonville-Saint-Agne, Renneville, Saint-Jory, Saint-Rome, Saint-Rustice, Toulouse, Vieillevigne.

La personne responsable du projet est M Michael Peyrat (responsable des dragages VNF-DTSO Tél : 05.34.31.10.90) auprès duquel des informations pourront être demandées.

Le dossier d'enquête, sous format papier ainsi qu'un registre d'enquête seront déposés à la mairie des communes d'Ayguesvives, Castanet-Tolosan, Castelnau-d'Estretefonds, Fenouillet, Gardouch, Lespinasse, Montgiscard, Renneville et Toulouse (mairie de quartier Lalande) pendant 33 jours consécutifs du **lundi 7 janvier à 9h au vendredi 8 février 2019 à 18h00,** afin que chacun puisse en prendre connaissance aux jours et heures d'ouverture habituels des bureaux et consigner ses observations, propositions ou contre-propositions sur le registre à feuillets non mobiles ouvert à cet effet.

En outre, le dossier est accessible gratuitement sur un poste informatique à la mairie de la commune de Castanet-Tolosan à ses jours et heures d'ouverture habituels.

Le dossier d'enquête sera téléchargeable sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne pendant toute la durée de l'enquête à l'adresse suivante:

http://www.haute-garonne.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-et-avis-de-l-autorite-environnementale/Eau/Police-de-l-eau

Chacun pourra adresser ses observations par courriel à l'adresse suivante :

ddt-seef-enquete-eau@haute-garonne.gouv.fr. Ces observations et propositions seront accessibles sur le site Internet des services de l'État en Haute-Garonne à cette même adresse.

Le public pourra adresser ses observations au commissaire-enquêteur par courrier postal à l'adresse suivante : M le commissaire enquêteur – Enquête publique PGPOD – mairie de Mairie de Castanet-Tolosan - 29, avenue de Toulouse - BP 82505 - 31325 Castanet-Tolosan cedex. Elles seront annexées dès leur réception au registre d'enquête déposé à la mairie où elles seront tenues à la disposition du public.

Toute observation, tout courrier ou document réceptionné après le **vendredi 8 février 2019 à 18h00**, ne pourra être pris en considération par le commissaire-enquêteur.

Monsieur Michel Jones a été désigné en qualité de commissaire enquêteur. Il recevra le public lors des permanences qu'il tiendra aux jours et heures suivants :

- lundi 7 janvier 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Castanet-Tolosan ;
- mercredi 16 janvier 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Fenouillet ;
- samedi 26 janvier 2019 de 9h00 à 12h00 à la mairie de Castelnau-d'Estretefonds ;
- jeudi 31 janvier 2019 de 14h00 à 17h00 à la mairie de Renneville ;
- vendredi 8 février 2019 de 15h00 à 18h00 à la mairie d'Ayguesvives.

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire-enquêteur sera tenue à la disposition du public, durant un an à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne ainsi qu'à la mairie des communes concernées et sera publiée sur le site des services de l'État de la Haute-Garonne à l'adresse précitée.

Les personnes intéressées pourront obtenir à leur frais, communication du rapport et des conclusions en s'adressant à la direction départementale des territoires de la Haute-Garonne – service environnement, eau et forêt – unité des procédures environnementales – 2 bd Armand Duportal, B.P. 7001, 31038 Toulouse cedex 9

A l'issue de l'enquête, le préfet statuera sur la demande d'autorisation, par arrêté préfectoral d'autorisation ou de refus de projet, au vu des résultats de la consultation du public et des avis recueillis dans le cadre de la procédure d'instruction.

CONSTITUTIONS

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution d'une Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : SUB RESTAU
FORME : Société unipersonnelle à responsabilité limitée
SIEGE SOCIAL : 2 Place de la Halle – 31 310 RIEUX VOLVESTRE
OBJET : restauration traditionnelle sur place
DUREE : 99 ans
CAPITAL : 1 000 euros
GERANCE : Gabriel SUBRA, demeurant 1 Chemin de Montaudoux- 31310 RIEUX VOLVESTRE
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE

Pour avis

Aux termes d'un acte SSP en date du 03/01/2019 il a été constitué une société. Dénomination sociale : MAPANAB Siège social : 12 chemin du Mirail, apt 112, 31100 Toulouse Forme : SASU Capital : 100 Euros Objet social : Tout travaux peinture intérieure, projection et pose de revêtements muraux, pose sols souples, nettoyage de chantiers. Présidente : Mme OSEI YAW Gloria demeurant : 12 chemin du Mirail, apt 112, 31100 Toulouse, élue pour une durée indéterminée, à compter de con immatriculation au RCS de Toulouse.

Par acte SSP du 20/12/2018 il a été constitué une **SCI** dénommée:
SCI FLASH
Siège social: 7 rue des pénitents bleus 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
Capital: 1.000 €
Objet: Acquisition, apport, propriété, mise en valeur, transformation, construction, aménagement, administration, location et vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question
Gérant: M. BENAC Pascal 7 Rue des Pénitents Bleus 31310 MONTESQUIEU VOLVESTRE
Cession des parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Par acte SSP du 05/01/2019 il a été constitué une **SARL à associé unique** dénommée:
ALTER EGO AGENCEMENT
Sigle: AE.A
Nom commercial: ALTER EGO
Siège social: 12 rue victor dalayrac 31410 ST SULPICE SUR LEZE
Capital: 1.000 €
Objet: L'étude, la conception de solutions d'agencement.
Gérant: M. NOURY Guillaume 12 Rue Victor Dalayrac 31410 ST SULPICE SUR LEZE
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Patrick PARTOUCHE
Avocat
19, chemin de Nicol
31200 - TOULOUSE

Aux termes d'un acte sous seing-privé en date à BOULOC du 7 Janvier 2019, il a été constitué une Société présentant les caractéristiques suivantes :
Dénomination : LEMEE IMMOBILIER
Forme : Société par Actions Simplifiée
Capital social : 1000 € en numéraire intégralement libéré.
Objet : La société a pour objet l'activité de transactions immobilières en tant qu'intermédiaire portant sur l'achat, la vente, la location d'immeubles ou de fonds de commerces, mais aussi de parts de sociétés concernant un immeuble ou un fonds de commerce.
Et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social et à tous objets similaires ou connexes pouvant favoriser son extension ou son développement.
Durée : 90 ans à compter de son immatriculation au RCS
Siège social : Centre Commercial de l'Orée du Village – 1 Avenue de Toulouse à CASTELNAU D'ESTRETEFONDS (31620)
Cession d'actions : Toutes les cessions d'actions à l'exception des cessions d'actions entre actionnaires sont soumises à un droit de préemption et d'agrément. Les actions sont inaliénables pendant une durée de 5 mois à compter de leur acquisition ou de leur souscription.
Exercice du droit de vote :Tout associé a droit de participer aux décisions collectives, personnellement ou par mandataire, ou à distance, par voie électronique, dans les conditions prévues par la loi et les statuts.
Chaque action donne droit à une voix.
Président : CUCCURA Nathalie née LEMEE, demeurant 1980 A Route de Villaudric à BOULOC (31620)
Immatriculation : RCS TOULOUSE

Pour avis

Avis de constitution

Aux termes d'un acte sous seings privés en date à Toulouse du 31 décembre 2018, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes : Forme : Société par actions simplifiée - Dénomination : EMS ONE - Siège : 12, Rue Pierre BAUDIS - 31000 TOULOUSE -Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS - Capital : 5 000 Euros-Objet : la distribution en détails de produits, de matériels et de prestations dans le domaine du sport et du bien-être, le conseil en marketing, la conception, la fabrication, la distribution de tous produits de consommation ainsi que les produits cadeaux, quels qu'en soient la formule, la présentation ou l'usage, à l'importation ou l'exportation de ces produits; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de tous locaux acquis ou crées par la Société en vue de la pratique d'activités physiques et sportives ; la mise à disposition de toutes personnes physiques, de locaux entièrement équipés aménagés et équipés, de matériel ayant trait à une activité sportive ; la création, l'acquisition, la prise à bail de centres de remise en forme pour la pratique de toute activité de gymnastique, de musculation, squash, ainsi que la vente d'articles de sport et de vêtements de sports ; snack et vente de boissons non alcoolisées à emporter ou à consommer sur place. - Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.- Agrément : Les cessions d'actions, à l'exception des cessions aux associés, sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés - Président : Monsieur Arnaud VERGEZ, demeurant 9 bis, Route de Toulouse - 31180 CASTELMAUROU - Immatriculation : RCS de Toulouse.

Pour Avis - Le Président

Par acte ssp en date du 30/11/2018, il a été constitué une SARL
Dénomination : DGR PRODUCTION
Siège social : 200 Route De Launaguet 31200 TOULOUSE
Capital : 9000 €
Activités principales : production audiovisuelle et réalisation de films de courts métrages et activités de production / édition musicale.
Durée : 99 ans
Gérance : M. RUIZ Dorian-Guilhem 200 Route De Launaguet 31200 TOULOUSE
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Maître Carine Laigo
Notaire
25, avenue Victor Hugo
31770 Colomiers

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Carine LAIGO, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « LAIGO LE PORS », titulaire d'un Office Notarial à COLOMIERS (Haute-Garonne), 25 boulevard Victor Hugo, le 20 décembre 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : MKP.
Le siège social est fixé à : PIBRAC (31820), 20 route de Léguevin.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE CINQ CENTS EUROS (1 500,00 EUR)
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Gilles PONS, demeurant 20 route de Léguevin à PIBRAC.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis
Le notaire.

Etude de Maître Hélène CHAVIGNY
Notaire
à BESSIERES (Haute-Garonne), 84 Faubourg des Arts.

Avis de constitution

Suivant acte sous seing privé en date à TOULOUSE du 4 janvier 2019 il a été constitué une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : SCI DE GASCOGNE
Le siège social est fixé à : TOULOUSE 31500 9 impasse de la terrasse
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS
Les apports sont en numéraire pour la totalité du capital.
Les parts sont librement cessibles au profit d'un associé, de son conjoint, de son partenaire de « PACS », ou descendant dudit associé, toutes les autres cessions sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Les premiers gérants de la société sont Monsieur François JORDA et Madame Hélène CHAVIGNY demeurant à TOULOUSE 31500 9 impasse de la terrasse nommés gérants statutaires pour une durée illimitée
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.
Pour avis

Pour vos demandes de DEVIS
32 Rue Riquet
31000 Toulouse

Maître Carine Laigo
Notaire
25, avenue Victor Hugo
31770 Colomiers

Avis de constitution

Suivant acte reçu par Maître Carine LAIGO, Notaire Associé de la société d'exercice libéral par actions simplifiée « LAIGO LE PORS », titulaire d'un Office Notarial à COLOMIERS (Haute-Garonne), 25 boulevard Victor Hugo, le 13 décembre 2018, a été constituée une société civile immobilière ayant les caractéristiques suivantes :
La société a pour objet : l'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.
La dénomination sociale est : PARBAT.
Le siège social est fixé à : TREVILLE (11400), Le Moulin.
La société est constituée pour une durée de 99 années
Le capital social est fixé à la somme de : MILLE EUROS (1 000,00 EUR).
Les apports sont en numéraire.
Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.
Le premier gérant de la société est : Monsieur Pierre BATAILLER, demeurant TREVILLE, Le Moulin.
La société sera immatriculée au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE.

Pour avis
Le notaire.

Avis de constitution

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : Société par actions simplifiée
Dénomination : Dgoose and Co
Sigle : D.A.C
Capital : 1 000 euros
Siège : 147 Avenue Jean Rieux 31500 TOULOUSE
Objet : la création, l'exploitation et la commercialisation de logiciels, applications mobiles et sites web
Durée : 99 ans
Président : Monsieur Geoffrey DARTIGUES demeurant 147 Avenue Jean Rieux 31500 TOULOUSE
Admission aux assemblées : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix
Agrément des cessions : en cas de pluralité d'associés, les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité requise pour les décisions ordinaires.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE.

Pour avis, le Président

Avis est donné de la constitution de la Société présentant les caractéristiques suivantes :
Forme : société par actions simplifiée
Dénomination : MICHALAK
Capital : 1 000 euros, divisé en 100 actions de 10 euros chacune
Siège : 1 Allée des Causses 31300 TOULOUSE
Objet : entreprise générale du bâtiment et notamment maçonnerie, placoplâtre, isolation, carrelage, charpente et couverture ; tous travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment.
Durée : 99 ans
Président : Monsieur Denis MICHALAK demeurant 1 Allée des Causses 31300 TOULOUSE
Admission aux assemblées : tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions
Exercice du droit de vote : chaque action donne droit à une voix
Agrément des cessions : les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés statuant à la majorité des voix des associés disposant du droit de vote.
Immatriculation au RCS de TOULOUSE

Pour avis, le Président,

Par acte SSP du 02/01/2019 il a été constitué une SASU dénommée:
PYRENEES EVASION
Nom commercial: PYRENEES EVASION
Siège social: 478 rue de la découvertes cs 67624 miniparc 3 31676 LABEGE CEDEX
Capital: 5.000 €
Objet: La création, la vente et l'organisation d'évènement et séjours à caractères de détente, loisirs, sportifs et découvertes de nos régions et plus particulièrement de la chaine de montagne des Pyrénées. Ainsi que tous stages de motivation, prise en main ou sensibilisation, à caractère sociale ou commerciale à destination de la clientèle Française et Etrangère.
Président: PERCHAUD Thierry 693 route de baziège 31670 LABEGE
Transmission des actions: Actions librement cessibles entre associés uniquement.
Admission aux assemblées et exercice du droit de vote: Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix.
Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de TOULOUSE

Avis de constitution

En date du 03/01/2018, est constituée la Société présentant les caractéristiques suivantes :
DENOMINATION : MINDA CONSEL
FORME : Société par actions simplifiée
CAPITAL : 2 500 euros
SIEGE : 1 PLACE DU PANORAMIQUE APT1 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE
OBJET : CONSEIL EN INVESTISSEMENT DE BANQUE
DUREE : 99 années
ADMISSION AUX ASSEMBLEES ET DROIT DE VOTE :
Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions.
Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.
PRESIDENT : MINDA OLIVIER
Demeurant 1 PLACE DU PANORAMIQUE APT B1 31650 SAINT ORENS DE GAMEVILLE,
IMMATRICULATION : au RCS de TOULOUSE.

Pour avis

TRANSFERTS DE SIÈGE

Société d'Avocats
AARPI Interbarreaux Toulouse Paris
76 Allées Jean-Jaurès
31000 Toulouse

SCI IMMO T.E.P

(Immobilière Toulouse Epargne & Patrimoine) au capital de 1.000 €,
8, rue Dubarry à Villemagne 11310,
RCS Carcassonne 527630727

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 28 décembre 2018, il a été pris acte de transférer le siège social de la société, à compter du 28 décembre 2018 au 76 allées Jean Jaurès à Toulouse (31000).
Il est rappelé les caractéristiques suivantes : l'acquisition, la prise à bail, la mise en valeur de tous terrains et l'édification sur lesdits terrains de bâtiments à usage commercial ou d'habitation ; la construction ou l'achat de tous biens immobiliers ou mobiliers ; la propriété, l'administration et l'exploitation par bail ou location de biens immobiliers. Gérant : M Christophe Lèguevaques demeurant 44 rue Blanche, 75009 Paris. La société sera immatriculée au RCS de Toulouse, et sera radiée du RCS de Carcassonne.

COOP'ACTION, SARL à capital variable au capital de 9 260€, 16 place Marnac, 31520 Ramonville Saint Agne, 442 381 802 RCS Toulouse. L'AGM a décidé, le 23.2.2018, de transférer le siège social de la société, le 1.1.2019, au 3 rue Ariane, bt A 1er étage, 31520, Ramonville Saint Agne. Mention au RCS de Toulouse

---

APPRO31

Société à responsabilité limitée
au capital de 2 000 euros
Siège social : 11 RUE DU SIDOBRE
31280 DREMIL-LAFAGE
532770203 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 01/11/2018, l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée APPRO31 a décidé de transférer le siège social du 11 RUE DU SIDOBRE, 31280 DREMIL-LAFAGE au 17 Chemin des Perrières, 31570 SAINT-PIERRE-DE-LAGES à compter du 01/11/2018, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Par décision de l'associée unique de la société SDM TOULOUSE MATERIEL, société par actions simplifiée au capital de 50 000 euros, immatriculée sous le numéro 385 007 901 RCS TOULOUSE, il a été décidé en date du 7 janvier 2019 le transfert du siège social, à compter de ce jour, de PORTET SUR GARONNE (31120) 2 avenue de la Saudrune ZI Bois Vert à VILLENEUVE TOLOSANE (31270) 33 rue Ecopole et a modifié l'article 4 des statuts.
Mention au RCS TOULOUSE

La Présidence

Avis de transfert de siège social

FABIEN SANS IMAGE
SAS
Capital : 1000 euros
807 631 551 RCS TOULOUSE
Siège social : 41 Allée Maurice Sarraut 31300 TOULOUSE
Par AGE du 02 Janvier 2018 l'associé unique a décidé de transférer le siège social au 19 Rue des Pinsons 31520 RAMONVILLE SAINT AGNE à compter de ce jour.
L'article 4 des statuts est modifié.

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 7 janvier 2019, les associés de la société GDM, société par actions simplifiée au capital de 458000 euros, immatriculée sous le numéro 434 534 210 RCS TOULOUSE, ont décidé le transfert du siège social, à compter de ce jour, de PORTET SUR GARONNE (31120) 2 avenue de la Saudrune ZI Bois Vert à VILLENEUVE TOLOSANE (31270) 33 rue Ecopole et a modifié l'article 4 des statuts.
Mention au RCS TOULOUSE

La gérance

CAP VANILLE

Société civile immobilière
au capital de 500 euros
Siège social : 500 Rue de l'Hers
Zone d'Activités Commerciales de la Masquère - 31750 ESCALQUENS
497 587 949 RCS TOULOUSE

L'Assemblée Générale du 12 décembre 2018 a décidé de transférer le siège social du 500 Rue de l'Hers - Zone d'activités commerciales de la Masquère 31750 ESCALQUENS au 93 Chemin Mal CLABEL – 31500 TOULOUSE à compter du 31 décembre 2018 et a modifié en conséquence l'article 4 des statuts.

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Par décision de la gérance de la société GSD, Société Civile Immobilière au capital de 10 000 euros, immatriculée sous le numéro 833 985 484 RCS TOULOUSE, il a été décidé en date du 7 janvier 2019 le transfert du siège social, à compter de ce jour, de PORTET SUR GARONNE (31120) 2 avenue de la Saudrune à VILLENEUVE TOLOSANE (31270) 33 rue Ecopole et a modifié l'article 4 des statuts.
Mention au RCS TOULOUSE

La gérance

Forme : SARL. Dénomination : SOLUTION ETANCHEITE TOITURE, au capital de 5000 €. 794199455 RCS Toulouse. Le gérant du 03/07/2018 a décidé de transférer le siège social de la société du 16 route de BESSIERES 31140 PECHBONNIEU au 2 rue des garennes 31130 FLOURENS à compter du 03/07/2018. Modifications au RCS TOULOUSE

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Par décision de l'associée unique de la société SOCIETE NOUVELLE TOULOUSE LOCATION, Société à responsabilité limitée au capital de 170 000 euros, immatriculée sous le numéro 423 909 233 RCS TOULOUSE, il a été décidé en date du 7 janvier 2019 le transfert du siège social, à compter de ce jour, de TOULOUSE (31100) 53 Boulevard de Thibaud à VILLENEUVE TOLOSANE (31270) 33 rue Ecopole et a modifié l'article 4 des statuts.
Mention au RCS TOULOUSE

La gérance

SARL MOUREAU

Société à responsabilité limitée au capital de 23 000 euros
Siège social : 6 Rue Françoise Rosay
31140 LAUNAGET
451 221 832 RCS TOULOUSE

Aux termes d'une délibération en date du 2/01/2019, l'Assemblée Générale des associés a décidé de transférer le siège social du 6 Rue Françoise Rosay 31140 LAUNAGET au 2 Rue Montmorency 31200 TOULOUSE, à compter du même jour, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Pour avis, la Gérance

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Par décision de l'associée unique en date du 7 janvier 2019, l'associé de la société AUXICLEAN CONCEPT, société à responsabilité limitée au capital de 208000 euros, immatriculée sous le numéro
502 609 191 RCS TOULOUSE, a décidé le transfert du siège social, à compter de ce jour, de PORTET SUR GARONNE (31120) 2 avenue de la Saudrune ZI Bois Vert à VILLENEUVE TOLOSANE (31270) 33 rue Ecopole et a modifié l'article 4 des statuts.
Mention au RCS TOULOUSE

La gérance

CESSIONS FONDS DE COMMERCE

Cession de fonds de commerce

Suivant acte reçu par Maître Vanessa NAVARRO PRIMAULT notaire au sein de la SCP Patrick BURGARD et Nathalie BURGARD LE BOULC'H Notaires associés à VILLEMUR-SUR-TARN (Haute-Garonne), 9, Rue Urbain Vignères, le 02/01/2019, enregistré à TOULOUSE 3 le 7 janvier 2019, dossier 201900000732 Ref.3104P032019N00008
La Société dénommée **L'ESCALE**, Société à responsabilité limitée au capital de 10000,00 €, dont le siège est à VILLEMUR SUR TARN (31340), 37 avenue Saint Exupéry, identifiée au SIREN sous le numéro 453471757 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
A VENDU A
La Société dénommée **MY MA'S**, Société par actions simplifiée au capital de 1000 €, dont le siège est à VILLEMUR-SUR-TARN (31340), rue Pierre Marchet Centre Commercial E.Leclerc, identifiée au SIREN sous le numéro 844022608 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de TOULOUSE.
Le fonds de commerce de RESTAURATION DE TYPE RAPIDE, VENTE DE BOISSONS SUR PLACE COMME A EMPORTER sis à VILLEMUR SUR TARN (31340) 31 Rue Pierre Marchet - Galerie Commercial E. Leclerc, lui appartenant, connu sous le nom commercial L'ESCALE, et pour lequel il est immatriculé au registre du commerce et des sociétés de TOULOUSE, sous le numéro 45347175,
Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.
L'entrée en jouissance a été fixée au jour de la signature de l'acte. La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 60 000 € s'appliquant : aux éléments incorporels pour 37161,02 €, au matériel pour 22 838,98 €.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, à la SCP BURGARD BURGARD LE BOULC'H Notaire associés à VILLEMUR SUR TARN (31340) 9 rue Urbain Vignères où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis
Le notaire

Xavier LASSUS
Avocat à la Cour
55, voie l'Occitane – Bât Actys I
31670 – LABEGE INNOPOLE
Tél. : 05.61.53.25.21
Fax. : 05.61.53.27.09
cabinet@xls-avocats.fr

Avis de cession de fonds de commerce

Suivant acte d'avocat électronique à LABEGE (HG) du 4 janvier 2019, enregistré au Service de publicité foncière et de l'enregistrement de Toulouse 3, le 8 janvier 2019, Dossier 2019 00000890, référence 3104P03 2019 A 00233, La société BOUCHERIE EPICERIE SAVEURS ORIENTALES,
Société par actions simplifiée au capital de 1.500 €uros, dont le siège social est 125, avenue Jacques Douzans, MURET (31600), RCS de TOULOUSE n° B 790 954 226, prise en la personne de son représentant légal, son Président et associé unique,
A CEDE A
La société SAS OUHADDOU,
Société par actions simplifiée au capital de 1.000 €uros, dont le siège social est 13, avenue de la Martinique, appartement 8, TOULOUSE (31100), RCS TOULOUSE n° B 844 843 078, prise en la personne de son représentant légal dûment autorisé, Mr Abdelkader OUHADDOU,
Un fonds de commerce de boucherie charcuterie, traiteur, épicerie, vente de fruits et légumes, immatriculé B 790 954 226, sis et exploité 125, avenue Jacques Douzans à MURET (31600), moyennant le prix de 40.000 € (21.200 € élts incorporels ; 18.800 € élts corporels), payé comptant en totalité le même jour.
La prise de possession et l'exploitation effective par l'acquéreur ont été fixées au 4 janvier 2019.
Les oppositions seront reçues dans les dix jours de la dernière en date des publicités légales, au cabinet de Me Xavier LASSUS, avocat séquestre des fonds, demeurant 55, voie l'Occitane Bâtiment Actys 1, LABEGE (31670).

Pour avis

Suivant acte de donation reçu par Maître Dominique FABIANI, Notaire à l'Etude «Philippe GILLETTA DE SAINT JOSEPH - Christine BESSE - Dominique FABIANI - Denis BERIO, Notaires», sis 24 rue de l'Hôtel des Postes 06000 NICE, du 26/11/18, enregistrée le 18/12/18 au SDE de Nice, dossier 2018 00024834, référence 0604P61 2018 N 01845 ; M. Alfred Jean COHEN, demeurant à Toulouse (31000), 1 rue Saint Bernard a donné à M. Jérémie Joseph Jonathan COHEN, demeurant à Levallois-Perret (92300), 23 rue Camille Pelletan, un fonds de commerce de vente au détail de vêtements de confection, prêt à porter pour dames, hommes et enfants, sis et exploité à Toulouse (31000), 52 rue Alsace-Lorraine, ensemble tous les éléments corporels et incorporels en dépendant, objet d'une immatriculation au RCS de Toulouse, sous le numéro 630 717 684. Evalué à la somme de 150.000 €. L'entrée en jouissance a été fixée au 26/11/18. Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des publications légales, pour la validité au fonds donné et pour la correspondance en l'étude de Maître Dominique FABIANI.

Pour insertion.

MODIFICATIONS DIRIGEANT(S)

LA GRIVE

Société civile immobilière
au capital de 36 663,99 euros
Siège social : LIEU-DIT « L'EGLISE»
31240 L'UNION
382 642 981 RCS Toulouse

Avis de remplacement du gérant

Aux termes d'une délibération en date du 17 décembre 2018, l'Assemblée Générale Ordinaire a nommé :
Madame MELLANO Françoise, demeurant 16 Rue des Tulipes 31240 L'UNION, en qualité de gérant pour une durée illimitée en remplacement de Madame Geneviève MAZA.
L'article 13 des statuts a été modifié en conséquence par la suppression du nom de Madame Geneviève MAZA sans qu'il soit procédé à son remplacement.
Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de Toulouse.

Pour avis
La Gérance

Notre ADRESSE MAIL

annonceslegales@lejournaltoulousain.fr

SARL JFA

Société à Responsabilité Limitée
Au capital de 7.500,00 €
7 Place des Marronniers
31700 BLAGNAC
RCS TOULOUSE 822 371 597

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 29 novembre 2018, il a été pris acte de nommer en qualité de nouveau gérant, à compter du 26 novembre 2018 : Madame Stéphanie Hazel PONCET épouse MEUNIER, née à BRETIGNY SUR ORGE (Essonne) le 18 septembre 1976 demeurant à BLAGNAC (Haute Garonne) 8 Rue des Marguerites. En remplacement de : Monsieur Julien FEREYROL, né à TOULOUSE (Haute Garonne) le 14 mai 1997, demeurant à TOULOUSE (Haute Garonne) 20 Bis Chemin de Monlong, gérant démissionnaire. Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

6, place de l'Hôtel de Ville
32600 L'ISLE JOURDAIN

Suivant décision de l'assemblée générale extraordinaire de la société **PATRIMONIA SOCIAL**, Société à Responsabilité Limitée au capital de 5.000,00 €, dont le siège social est 2 bd de Strasbourg à TOULOUSE (31000), RCS TOULOUSE n° 521 535 062, en date du 11 décembre 2018, il a été décidé de nommer co-gérant Monsieur Nicolas DESSART demeurant 163 Avenue Jean rieux à TOULOUSE (31500), à compter du 11 décembre 2018 à minuit.

Pour avis, la co-gérance

MODIFICATIONS CAPITAL SOCIAL

Xavier LASSUS
Avocat à la Cour
55, voie l'Occitane – Bât Actys I
31670 – LABEGE INNOPOLE
Tél. : 05.61.53.25.21
Fax. : 05.61.53.27.09
cabinet@xls-avocats.fr

ENERJIA

Société par actions simplifiée
Au capital de 60 000 Euros
Siège social : 55 l'Occitane, bat Actys 1 - 31670 - LABEGE
RCS B 501 821 748 TOULOUSE

L'assemblée générale extraordinaire du 7/12/2018 a décidé et autorisé la réduction du capital social de la société ENERJIA d'un montant de 10.550 € pour être ramené de 60.000 € à 49.450 €, par voie de rachat et annulation de 1.055 actions d'une valeur nominale de 10 € chacune, en contrepartie du versement d'une somme de 738.500 € aux quatre associés retrayants, proportionnellement aux droits que chacun d'eux détient dans la société, et a constaté sa réalisation définitive, fixant les effets à la date de l'assemblée ayant autorisé l'opération, soit au 19 octobre 2018.
Ce qui rend nécessaire la publication des mentions suivantes :
Ancienne mention
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Soixante mille €uros (60.000 €). Il est divisé en 6.000 actions de dix euros (10 €) chacune de valeur nominale, entièrement libérées.
Nouvelle mention
ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL : Le capital social est fixé à Quarante-neuf mille quatre cent cinquante €uros (49.450 €).
Il est divisé en 4.945 actions de dix euros (10 €) chacune de valeur nominale, entièrement libérées.

Pour avis,

Avocats
61 allée du Comminges
31770 COLOMIERS

B.I.C.M (BATIMENTS INDUSTRIELS CLE EN MAIN)

SAS au capital de 24.000 €
Siège : 7 rue Zone Artisanale de Ribaute – 31130 QUINT FONSEGRIVES
R.C.S. TOULOUSE 790 738 207

Il résulte du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/11/2018 que le capital social a été augmenté en numéraire, à compter du 20/11/2018, de 57.000 € pour le porter de 24.000 € à 81.000 € par voie d'incorporation au capital de la somme de 57.000 € prélevée sur le compte « Autres réserves » au moyen d'élévation du montant nominal des 2.400 actions composant le capital social.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.

A.V.S.
A Votre Service

Société par actions simplifiée
à associé unique au capital de 8 000 euros porté à 78 000 euros
Siège social : 102 Rue de Guyenne
31600 MURET
424 219 814 RCS TOULOUSE

Il résulte des délibérations de l'associé unique en date du 17/12/2018 que le capital social de 8 000 euros a été augmenté d'une somme de 70 000 euros pour être porté à 78 000 euros.
Les articles 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis

DISSOLUTIONS

SUMA AEROSPACE FRANCE SARL

Société à responsabilité limitée
En liquidation
au capital de 30000 euros
Siège social : 7 AVENUE DIDIER DAURAT BP30044 - 31702 BLAGNAC
532025616 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2018.
Les associés ont décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 20 Décembre 2018 et sa mise en liquidation.
L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur AGUILAR MONTORO Alberto demeurant Calle Inspector J Antonio Bueno 9 Sexto D 28820 Coslada Madrid (Espagne) , avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.
Le siège de la liquidation est fixé 7 AVENUE DIDIER DAURAT BP30044 31702 BLAGNAC adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.
Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de TOULOUSE.
Mention sera faite au RCS : TOULOUSE.

Pour avis,
AGUILAR MONTORO Alberto
BUSSION FERNANDEZ Luis Francisco
LAVIADA HERNANDEZ Carlos
RAMIRO ARCAS Emilio

EBPS CONSULTING, SAS au capital de 10 000€, 5 Ter rue du pré fleuri, 31320 Castanet-Tolosan, 752 207 654 RCS Toulouse. L'AGE a décidé, le 21.12.2018, la dissolution anticipée de la société, au 21.12.2018, désigné liquidateur Mr Salazar François, 2 rue des Ormes, Appt C307, 31320 Castanet-Tolosan et fixé le siège de liquidation chez le liquidateur. Mention au RCS de Toulouse

SAS AUTO LINE 31 au capital de 2000 € Siège social : 7 RUE FRANCOIS VERDIER 31830 PLAISANCE DU TOUCH 825216310 .L'AGE du 25/11/2018 a décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 25/11/2018 et sa mise en liquidation amiable. Liquidateur: M. KEVIN GERARDIN demeurant 4 RUE DES DEMOISSELLES DE GASCOGNE 31270 FROUZINS. Le siège de la liquidation est fixé au siège social. RCS Toulouse.

NON DISSOLUTION

LE COMPTOIR DES PHARMACIES

S.A.R.L au capital de 8000,00 Euros
7 Allée Charles Malpel
31300 TOULOUSE
R.C.S de Toulouse : 814 231 858

Avis de modification

Par délibération en date du 31/10/2017, l'assemblée générale extraordinaire, statuant en application de l'article L223-42 du Code du Commerce, a décidé qu'il n'y avait pas lieu à dissolution malgré un actif net inférieur à la moitié du capital social.
Le dépôt légal sera effectué au registre du commerce et des sociétés de Toulouse.

Pour avis et mention.
La gérance.

13, impasse teynier
31100 Toulouse

CHAUSSURES LARROQUE

Société par actions simplifiée
en liquidation
Au capital de 160 072 euros
Siège social : 54 bis, rue d'Alsace Lorraine, 31000 TOULOUSE
Siège de liquidation : 3 impasse des Monts de la Margeride
31240 L'UNION
RCS TOULOUSE 328 088 737

L'Assemblée Générale Ordinaire réunie le 21/12/2018 a approuvé le compte définitif de liquidation, déchargé Madame Christine NASSE de son mandat de liquidateur, donné à ce dernier quitus de sa gestion et constaté la clôture de la liquidation à compter du jour de ladite assemblée. Les comptes de liquidation sont déposés au greffe du Tribunal de commerce de TOULOUSE, en annexe au Registre du commerce et des sociétés et la Société sera radiée dudit registre.

DIVERS

AUTO EVASION

Société par actions simplifiée
Au capital social de 15 000.00 euros
Siège social : 18 Rue Felix Mathieu
31100 TOULOUSE
813 026 523 RCS TOULOUSE

Augmentation de capital social Modification du dirigeant Transfert siège social

Par délibération en date du 30 septembre 2018, les associés de la société **AUTO EVASION** ont pris les décisions suivantes :
1° Transfert du siège social à compter du 30 septembre 2018, du 18 Rue Félix Mathieu, 31100 TOULOUSE, au 77 Chemin Malepère, 31400 TOULOUSE.
L'article 4 des statuts a été modifié en conséquence.
2° Augmentation de capital social d'une somme de 35 400 euros pour le porter à la somme de 50 400 euros par création de 236 actions nouvelles de 150 euros chacune.
Cette augmentation a été réalisée par incorporation directe d'une somme de 35 400 euros prélevée sur le compte « autres réserves ».
Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.
3° Nomination de Madame AL OGLAH Afnane, demeurant 16 Rue Emile Pelletier, Appartement 58, 31100 TOULOUSE, en qualité de présidente, à compter du 30 septembre 2018, en remplacement de Monsieur AL OGLAH Adnane, démissionnaire.
L'article 39 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis et insertion

PREMIUM CONSEIL

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 9, Rue des Coquelicots
31280 MONS
819 169 145 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 20/12/2018 :
Il a été décidé la transformation de la Société en Société à responsabilité limitée à compter du même jour. Cette transformation entraîne la publication des mentions suivantes :
Forme
Ancienne mention : Société par actions simplifiée
Nouvelle mention : SARL
Mandats : Organes de direction de la Société
Anciennes mentions :
Président :
Laëtitia LEPAIN, 9, Rue des Coquelicots, 31280, MONS
Nouvelles mentions Gérance:
Laëtitia LEPAIN, 9, Rue des Coquelicots 31280 MONS
Gérald LEPAIN, 9, Rue des Coquelicots 31280 MONS
Les mentions antérieures relatives aux sociétés par actions sont frappées de caducité.
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE

Pour avis

HD PROPRETE & SERVICES

Société à responsabilité limitée
au capital de 1 000 euros
Siège social : 4 Impasse de la Dent d'Orlu - 31500 Toulouse
833 512 205 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Aux termes de la décision de l'associé unique du 01/01/2019, il résulte que :
Le siège social a été transféré à 11 Allée de Longueterre 31850 Montrabe, à compter du 01/01/2019.
L'article «Siège social» des statuts a été modifié en conséquence.
La dénomination sociale a été modifiée et devient ADN PROPRETE & SERVICES, à compter du 01/01/2019. En conséquence, l'article 2 des statuts a été modifié comme suit :
Ancienne mention :
HD PROPRETE & SERVICES
Nouvelle mention :
ADN PROPRETE & SERVICES
Mention sera faite au RCS de TOULOUSE.

Pour avis,

TOULOUSE MACONNERIE GENERALE

Société à responsabilité limitée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 80 chemin des courses, 31100 Toulouse
835 191 818 RCS TOULOUSE

Avis de publicité

Par l'AGE du 15/12/2018 la société :
- A accepté de la part de Mr SAKA Fahrettin, la cession et le transport de pleine propriété de 50 parts sociales, ci 51 à 100 lui appartenant de la société TOULOUSE MACONNERIE GENERALE à Mr SAKA Sahin.
- A décider de de transférer son siège social au 6 rue Jean Baptiste Senderens, 31270 CUGNAUX à compter de ce jour.
Les statuts ont été modifiés en conséquence.
Mention sera faite au RCS TOULOUSE.

Pour avis,

Notre SITE WEB

www.lejournaltoulousain.fr

VENDRE A UN PROMOTEUR
SAS au capital de 30 000 euros
Siège social : 78 Allées Jean Jaures - Bâtiment F - Le Pré Catelan, 31000 TOULOUSE
843 402 231 RCS TOULOUSE
L'Assemblée générale du 8 janvier 2019 a : - pris acte de la démission de Mr Cédric BRUN de ses fonctions de Directeur Général à compter du 8 janvier 2019
- modifié l'objet social pour supprimer le mot « gestion » du troisième alinéa de son objet actuellement libellé « le conseil, la gestion et l'assistance couvrant des activités se rattachant à l'objet social »
- modifié en conséquence les articles 2 et 39 des statuts.

M. Berthoumieu Pierre, Jacques, Raymond, Joseph, né(e) le 02/01/1977 à Toulouse (31000), demeurant 9 rue du sénéchal 31000 Toulouse agissant au nom de leur(s) enfant(s) mineur(s) : Mlle Louise, Margaux, Adèle Berthoumieu, né(e) le 30/07/2004 Toulouse, dépose une requête auprès du garde des sceaux pour demander que leur(s) enfant(s) porte le nom de Berthoumieu Çabal.

Fin de location gérance

Le 20 /12/2018 il a été mis fin au contrat de location gérance conclu le 30/11/2017 ENTRE M BOUISSOU André demeurant 80 chemin de SAINT FLOUR et Monsieur VISENTIN Didier locataire taxi demeurant 8 Rue des AZALEES 31240 L'UNION.

RECTIFICATIFS

Rectificatif à l'annonce parue le 20/12/18 dans le Journal Toulousain , il convient de lire : nouvelle dénomination sociale R2DYMMO et non RD2YMMO.

Notaire

Etude de Maître Hélène CHAVIGNY

Notaire
à BESSIERES (Haute-Garonne),
84 Faubourg des Arts.

Additif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 03/01/2019 concernant la constitution EMANOLI.
Les premiers gérants de la société sont : M. Olivier LABORDE-LACROUTS et Mme Emmanuelle HOREM désignés statutairement comme gérants à durée illimitée demeurant à BESSIERES 31660 1197 route de Paulhac.

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 20/12/2018 concernant la SCI des Antilles. Il convient de lire : - Date d'AGE le 10/11/2018 et non le 30/10/2018. - Dissolution anticipée à compter du 10/11/2018 et non du 31/10/2018.

Rectificatif à l'annonce parue dans le Journal Toulousain du 03/01/2019 concernant Arcé Coaching. Il convient de lire :
- Acte Sous Seing Privé du 27/12/2018 et non acte autenthique du 01/01/2019
- Il n'y a pas lieu de lire les mentions : Sigle, ainsi que la Clause d'Agrément.

RECTIFICATIF : EURL NOVATION AERO CONSULTING (Journal Toulousain n°813 du 13/12/2018), il fallait lire : Chemin de la Planette, 31840 AUSSONNE, et non pas : Chemin de la Planette, Cidex 3620, 31840 AUSSONNE.

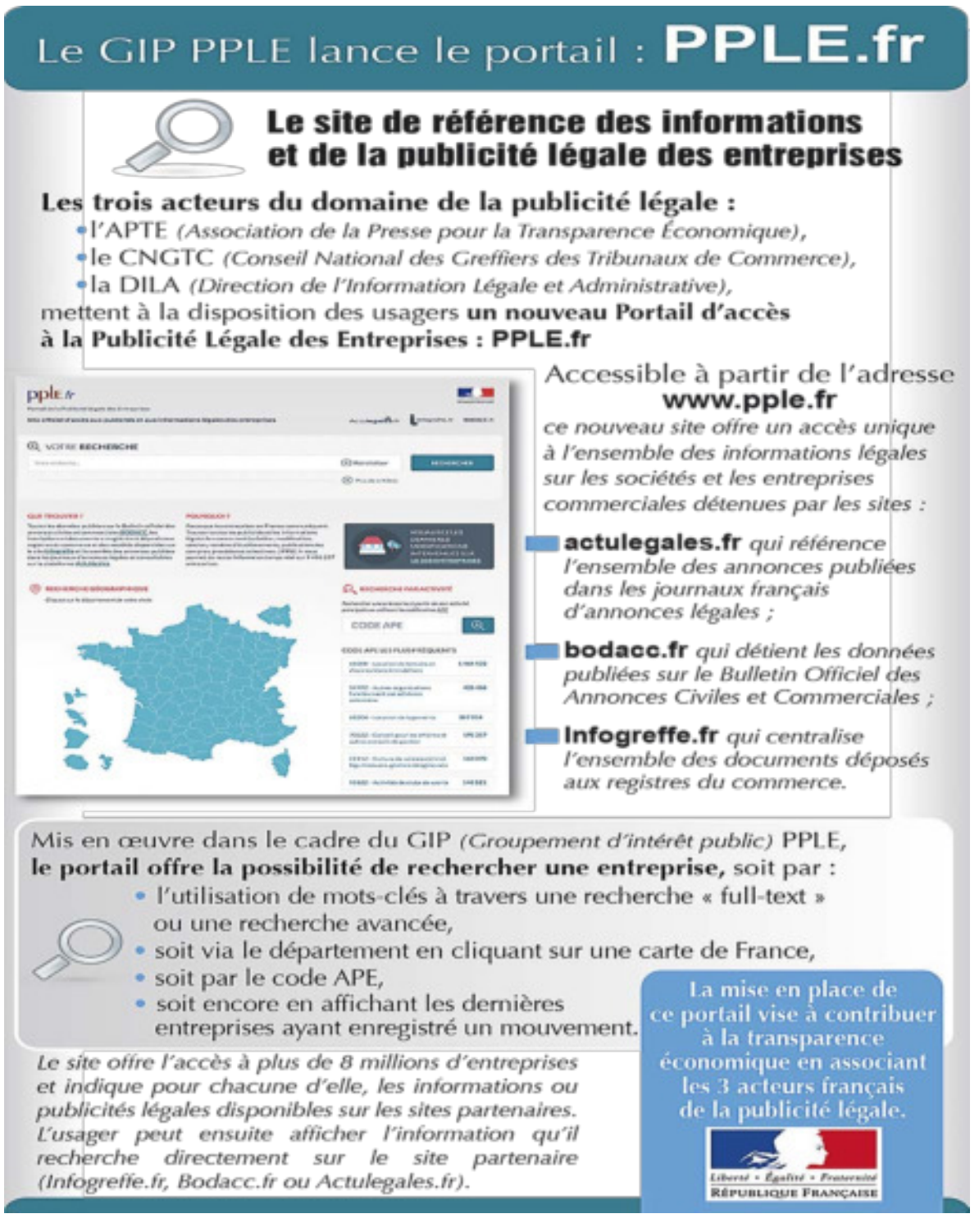

Notre NUMÉRO DE TÉLÉPHONE

09 83 27 51 41